

**RLV**



# RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE 2023

**RLV**

**RIOM LIMAGNE  
& VOLCANS**

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

[rlv.eu](http://rlv.eu)



## SOMMAIRE

|                                                                                                        |    |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| SOMMAIRE .....                                                                                         | 2  |
| INTRODUCTION .....                                                                                     | 3  |
| FINALITE N° 1 : LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE .....                                         | 4  |
| A. LES OUTILS DE PLANIFICATION ECOLOGIQUE .....                                                        | 4  |
| B. AMELIORER LA PERFORMANCE ENERGETIQUE .....                                                          | 6  |
| C. DEVELOPPER LES ENERGIES RENOUVELABLES .....                                                         | 10 |
| D. SOUTENIR LES MOBILITES ALTERNATIVES .....                                                           | 12 |
| FINALITE N° 2 : LA PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, DES MILIEUX ET DES RESSOURCES .....                | 16 |
| A. MOBILISER ET INCITER A L'ACTION .....                                                               | 16 |
| B. FAVORISER LA BIODIVERSITE .....                                                                     | 18 |
| C. PRESERVER LA RESSOURCE EN EAU .....                                                                 | 22 |
| FINALITE N° 3 : L'EPANOUISSEMENT DE TOUS LES ETRES HUMAINS .....                                       | 25 |
| A. LA POLITIQUE CULTURELLE .....                                                                       | 25 |
| B. LA POLITIQUE ENFANCE .....                                                                          | 30 |
| C. RLV, TERRE DE SPORTS .....                                                                          | 33 |
| D. LA POLITIQUE RESSOURCES HUMAINES .....                                                              | 37 |
| FINALITE N° 4 : LA COHESION SOCIALE ET LA SOLIDARITE ENTRE LES TERRITOIRES ET LES<br>GENERATIONS ..... | 38 |
| A. LA POLITIQUE D'INSERTION .....                                                                      | 38 |
| B. ACCOMPAGNER LES JEUNES .....                                                                        | 40 |
| C. LA POLITIQUE SANTE .....                                                                            | 41 |
| D. AMELIORER ET RENOVER L'HABITAT .....                                                                | 44 |
| FINALITE N° 5 : TRANSITION VERS UNE ECONOMIE CIRCULAIRE .....                                          | 46 |
| A. PREVENIR ET GERER LES DECHETS .....                                                                 | 46 |
| B. ENGAGER LES ACTEURS ECONOMIQUES .....                                                               | 50 |
| C. LE TOURISME VERT .....                                                                              | 56 |
| CONCLUSION .....                                                                                       | 57 |

## INTRODUCTION

La Communauté d'Agglomération Riom Limagne et Volcans rassemble 31 communes sur son territoire de 402 km<sup>2</sup>. Avec 70 000 habitants et une population en augmentation, elle constitue la deuxième intercommunalité du Puy-de-Dôme par sa population. Ses administrés bénéficient d'atouts indéniables tels que son cadre de vie, ses fleurons industriels et touristiques, ses équipements, son patrimoine historique, etc.

Pour maintenir son attractivité, l'agglomération doit relever les défis actuels, au premier rang desquels la transition écologique et solidaire. Dans cet objectif, le Projet de Territoire « RLV Ambitions 2030 », approuvé en 2022, constitue une feuille de route collective pour les 10 prochaines années :

- Ambition 1 - Vers un territoire affirmant son dynamisme et son attractivité,
- Ambition 2 - Vers un territoire uni dans la diversité,
- Ambition 3 - Vers un territoire engagé pour les générations actuelles et futures.

Le rapport développement durable expose les politiques et projets de la Communauté d'Agglomération en matière de transition écologique et solidaire. Soumis par l'exécutif en conseil communautaire préalablement aux débats sur le projet de budget (rapport d'orientation budgétaire), cet outil vient nourrir les échanges. Il renforce la prise en compte des enjeux locaux de développement durable pour mieux orienter l'action publique en fonction des évolutions de besoins de ce territoire vivant.

Le document expose donc les actions menées au cours de l'année 2023 ainsi que celles envisagées par RLV dans les années futures. Il traite de l'exercice de ses compétences comme de ses investissements ou encore de son fonctionnement, autour des cinq finalités du développement durable :

- La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère ;
- La préservation de la biodiversité et la protection des milieux et ressources ;
- L'épanouissement de tous les êtres humains ;
- La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et entre générations ;
- Transition vers une économie circulaire.

L'élaboration du rapport développement durable suit les obligations de la loi dite « Grenelle II » (cf. décret d'application du 17 juin 2011 de la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement).

## FINALITE N° I : LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Les effets du changement climatique sont de plus en plus visibles, sur l'agglomération comme dans le monde. Les épisodes de tempête, de sécheresse, d'inondations et autres nous montrent qu'il est nécessaire d'adapter nos territoires pour qu'ils deviennent plus résilients. Dans le même temps, il est urgent de réduire considérablement les émissions de gaz à effet de serre pour respecter l'Accord de Paris et ne pas dépasser 2°C d'augmentation de la température à la surface de la planète au cours du siècle présent.

### A. LES OUTILS DE PLANIFICATION ECOLOGIQUE

RLV joue un rôle majeur dans la lutte contre le changement climatique à travers sa politique d'aménagement et de développement du territoire et en tant que coordinateur de la transition énergétique sur le territoire.

#### Aménagement du territoire

- Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

RLV a initié l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) en 2019. Il a été approuvé cette année, par décision du conseil communautaire en date du 7 mars 2023. Ce document stratégique détermine les objectifs de développement pour le territoire en matière d'habitat, d'environnement, d'économie, de paysage, d'équipement ou encore de déplacement. Le PLUi fixe également des règles d'utilisation du sol et de construction, applicables sur l'ensemble du territoire.

Le PLUi de RLV s'articule autour d'un fil rouge : le paysage, marqueur fort du territoire. Il est notamment fortement marqué par la prise en considération du paysage dans tous les nouveaux projets d'aménagement et accorde entre autres une place renforcée du végétal en zone urbaine comme en zone rurale avec la protection des haies par exemple.

De plus, le PLUi de RLV prend en compte la nouvelle réglementation issue de la loi climat et Résilience : le Zéro Artificialisation Nette (ZAN) qui précise qu'un territoire ne peut pas ouvrir à l'urbanisation plus de 50 % des surfaces qu'il a consommées dans les 10 années précédentes. RLV dépasse cet objectif en ouvrant à la constructibilité uniquement 47 % des surfaces urbanisées au cours de la période 2011-2021. D'autre part, les secteurs ouverts à l'urbanisation (zones à urbaniser) ont tous fait l'objet, avant validation, d'une étude environnementale et d'un sondage d'identification de zone humide.

Depuis le 16 mars 2023, le PLUi devient opposable à tous les projets de constructions ou d'aménagements déposés sur le territoire. La modification n°1 a été prescrite par arrêté du Président en date du 19 juin 2023. Elle fait l'objet d'une enquête publique, du 6 novembre au 8 décembre 2023. L'objectif est de corriger certaines possibilités de mauvaises interprétations observées à l'usage du document, mais également d'intégrer plusieurs projets qui ont pu émerger depuis la finalisation du document (arrêt du projet de PLUi en novembre 2021). Ces modifications ne remettent pas en cause l'économie générale du PLUi et sont compatibles avec les orientations fixées dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).

- Stratégie foncière de RLV

RLV structure sa stratégie foncière et développe ses acquisitions en lien avec des requalifications de friches urbaines ou des espaces de nature préservée ou bien en vue de réserves foncières pour négocier des échanges et des cessions à venir.

En 2023, RLV a finalisé l'acquisition de l'Etang Grand au sein de l'Espace Naturel Sensible du même nom sur la commune de Pulvérières. RLV a également acquis plusieurs parcelles au sein de l'Espace Naturel Sensible de Mirabel, dans l'objectif d'en favoriser la bonne gestion et par là sa préservation.

Plusieurs projets communautaires ont vu le jour dans des secteurs de friches urbaines, luttant ainsi contre l'étalement urbain : la création d'un dépôt de bus et la maison de la jeunesse et de l'emploi.

## Politique Climat-Air-Energie

- Plan Climat Air Energie

Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) est l'outil cadre de la stratégie de transition énergétique de l'agglomération. Les objectifs fixés à horizon 2030, par rapport aux niveaux constatés en 2015, visent l'atténuation et l'adaptation au changement climatique par :

- 25 % de réduction de la consommation énergétique,
- 32 % de baisse des émissions de gaz à effet de serre
- 317 GWh de production d'énergie renouvelable.

Dans cette perspective, un programme opérationnel de 67 actions a été approuvé fin 2019 pour une période de 6 ans. RLV poursuit l'animation de ce PCAET dont la mise en œuvre se concrétise pour partie par les actions présentées dans ce rapport.

- Territoire Engagé Transition Ecologique

La politique Climat-Air-Energie a été renforcée cette année par le processus de labellisation « Territoire Engagé Transition Ecologique ». Engagée consécutivement à l'adoption du PCAET, cette démarche a été initiée par RLV en partenariat avec la ville de Riom. Avec le soutien de l'ADEME qui porte ce programme « Territoire Engagé Transition Ecologique », les deux collectivités ont bénéficié d'un accompagnement depuis fin 2019. Les actions conduites par RLV et la ville de Riom ont ainsi été évaluées sur la base d'un référentiel national en vue de déterminer des pistes de progression.



Après 3 années de mises en place d'actions volontaristes, les collectivités ont fait acte conjoint de candidature au label. Par suite d'un audit indépendant et sur décision d'un jury, le niveau 3 étoiles du label Climat-Air-Energie a été attribué à RLV et Riom. Cette distinction a été officiellement décernée aux lauréats en mai, lors des Assises Européennes de l'Énergie à Bordeaux. Le 8 juin, la délégation régionale de l'ADEME était présente pour remettre le prix aux élus de RLV et de la ville de Riom très investis. Ces derniers ont remercié leurs services et leurs actions qui ont contribué à l'obtention de cette reconnaissance.

- Bilan Carbone

L'évaluation des émissions de gaz à effet de serre de la Communauté d'Agglomération est un moyen pour elle de déterminer les potentiels de réduction dans son champ de responsabilité.

Pour cela, RLV a lancé en 2023 un bilan carbone sur son patrimoine et ses compétences, conformément aux obligations réglementaires. Les résultats de cette étude seront publiés en début d'année 2024.

Un travail collaboratif au sein des services de RLV a démarré pour prendre en compte les dépenses qui ont été réalisées dans le cadre de la transition écologique sur l'année 2023 et le futur budget primitif 2024 est étudié sous le prisme du développement durable, tout en anticipant la démarche de budgétisation verte prévue à ce stade dans le projet de loi de finances pour 2024.

## B. AMELIORER LA PERFORMANCE ENERGETIQUE

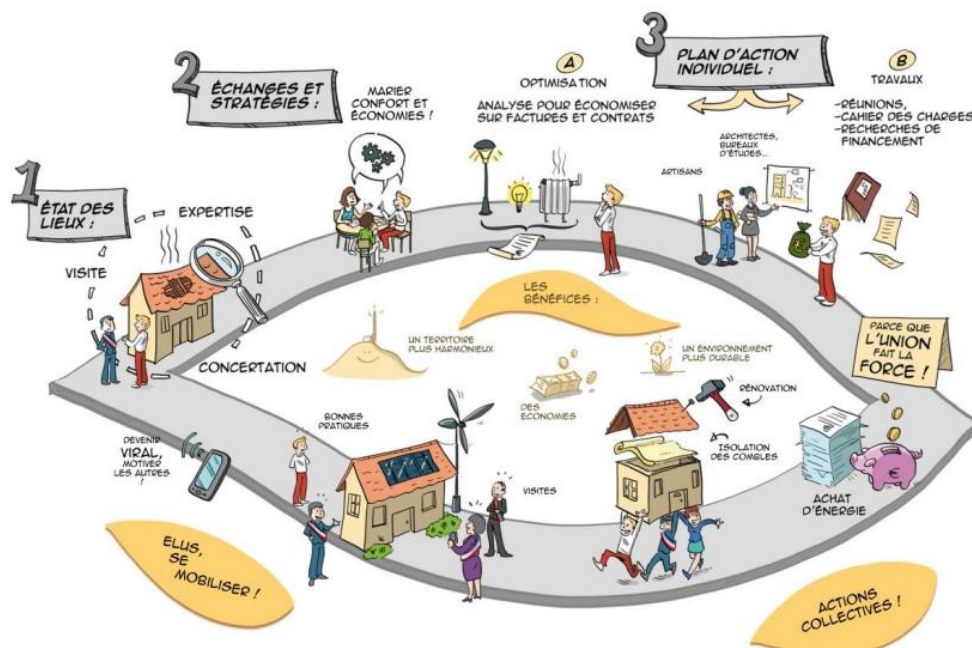
Dans un contexte de crise d'approvisionnement énergétique et d'inflation des prix, réduire la consommation d'énergie est un levier prioritaire d'actions, via des mesures de sobriété et d'efficacité.

### Accompagnement des collectivités

RLV porte plusieurs dispositifs à destination de ses communes membres afin de les accompagner en matière de transition énergétique, dont le conseil en énergie partagé et le fonds de concours.

- Le Conseiller en Energie Partagé (CEP)

Le CEP est porté par l'Aduhme, l'agence locale du climat et de l'énergie du département. Le conseiller est financé par RLV pour le compte des 31 communes du territoire (cotisation annuelle de 50 000 €).



Le dispositif du Conseiller en Energie Partagé – source : Aduhme

En 2023, les collectivités ont pu bénéficier du dispositif via :

- L'actualisation des profils énergétiques à Riom, Châtel-Guyon, Ménérol et Sayat ;
- La thermographie infrarouge des bâtiments communaux à Chappes et Châtel-Guyon ;
- Le programme *Régul+* : pose de sondes de température, analyse des courbes et régulation des systèmes de chauffage à Chambaron-sur-Morge, Chanat-la-Mouteyre, Chappes et Enval ;

- L'accompagnement des projets de rénovation des bâtiments communaux à Chambaron-sur-Morge, Le Cheix, Malintrat, Saint-Bonnet-près-Riom, Varennes-sur-Morge et Volvic ;
  - L'accompagnement des lauréats *SCOLAEÉ* : rénovation d'écoles à Enval, Marsat et Volvic ;
  - L'accompagnement au déploiement des installations photovoltaïques *SOLAIRE Dôme* ;
  - L'organisation de webinaires destinés aux élus et techniciens des collectivités : présentation des aides aux projets de production de chaleur renouvelable (juin 2023) et des aides au financement de la rénovation énergétique (septembre 2023).
- Le fonds de concours aux communes

En 2023, le nouveau fonds de concours de RLV à destination de ses communes membres a été mis en application. Ce fonds de concours est issu du pacte financier et fiscal de solidarité entre RLV et ses communes membres, approuvé par le conseil communautaire en décembre 2022. Par ce moyen, l'agglomération participe au financement des projets d'investissements portés par les communes.

En plus d'une enveloppe à droit de tirage pour des opérations sous maîtrise d'ouvrage communale, le fonds de concours propose un bonus transition énergétique qui permet de financer les projets ayant un impact positif sur les consommations énergétiques et qui génèrent par ce fait la récupération potentielle de certificats d'économie d'énergie (CEE).

En 2023, ce sont 16 projets qui ont été financés par ce bonus sur les 67 projets au total, pour un montant de fonds de concours bonus transition énergétique attribué de 134 678 €.

Afin de faciliter les travaux d'économie d'énergie et la récupération des CEE, RLV a également conventionné avec un prestataire de récupération de CEE et propose d'accompagner les communes dans ces procédures administratives.

### **Performance énergétique des bâtiments communautaires**

Le patrimoine communautaire est constitué d'environ 80 bâtiments relativement variés en termes d'usages : locaux administratifs, crèches, équipements culturels et sportifs, aires d'accueil des gens du voyage ... Dans un souci d'exemplarité en matière de transition énergétique, RLV intègre des exigences environnementales dans les nouveaux travaux comme dans l'entretien courant des sites.

- Les grands projets

La Communauté d'Agglomération investit dans des projets structurants pour le territoire. Les chantiers les plus importants suivis cette année concernent les équipements ci-après :

- Dépôt de bus du réseau RLV Mobilités,
- Maison des Jeunes et de l'Emploi,
- Centre aquatique Béatrice Hess.

Les deux premiers sont des réhabilitations d'anciennes friches, ce qui contribue à limiter l'artificialisation des sols. La recherche d'efficacité énergétique et de préservation des ressources naturelles a été systématiquement la cible de ces travaux (ex : matériaux isolants et biosourcés, production d'énergie renouvelable, équipements hydro-économes, cuves de récupération d'eau ...). Voir les précisions ci-après.

- Les opérations conduites sur le patrimoine existant

Dans les bâtiments communautaires, les agents de la régie technique de RLV ont conduit des actions en faveur de la sobriété énergétique (ex : régulation du chauffage et de la climatisation, relamping) ou encore d'amélioration de confort thermique (ex : pose de voiles d'ombrage). Pour orienter les futures actions, des audits énergétiques sont programmés en 2024.

Ajoutons que par la suite du lancement de l'opération *COCON 63-3*, les élus de RLV ont validé l'adhésion au groupement de commandes porté conjointement par le Département du Puy-de-Dôme et l'Audhme. La Communauté d'Agglomération pourra ainsi disposer d'une étude multi-énergie afin de remplacer la chaudière fioul du restaurant le Pulvert, situé sur la commune de Pulvérières, commerce de proximité propriété de RLV.

## Rénovation énergétique des logements

En partenariat avec l'Anah (Agence Nationale de l'Habitat), le programme de rénovation du parc privé permet de lutter contre la précarité énergétique, d'améliorer le confort des logements et de réduire les émissions de gaz à effet de serre. L'objectif est d'éradiquer les passoires énergétiques occupées par les propriétaires modestes. Ce programme local vient en complémentarité des aides nationales « Ma Prime Rénov » et « Certificat d'Economies d'Énergie », pour lesquelles RLV accompagne aussi gratuitement les habitants du territoire au montage de dossiers.

- Programme d'aide à l'amélioration de l'habitat privé

RLV anime gratuitement, depuis décembre 2018 et pour 5 ans, un programme global d'aide à l'amélioration de l'habitat privé sur l'ensemble du territoire de RLV. Il comprend un volet « aide aux travaux d'économies d'énergie » et « réhabilitation lourde avec des travaux d'économies d'énergie », aussi bien pour les propriétaires occupants que pour les propriétaires bailleurs. RLV propose ainsi un accompagnement et des aides financières unifiées à l'ensemble des habitants de l'agglomération.

Cette année, 346 contacts ont été établis sur les 10 premiers mois. 31 propriétaires occupants et 25 propriétaires bailleurs ont pu bénéficier du programme pour des rénovations énergétiques de logements. Parmi ces derniers, 21 logements étaient vacants depuis plus de 3 ans avant ces rénovations. Après réhabilitation, ils ont été remis en location, avec minimum 35 % de gain énergétique pour les futurs locataires. Ainsi, plus de 73 000 € ont été réservés par RLV pour les travaux chez les propriétaires occupants et près de 730 000 € pour les bailleurs.

- Plateforme Territoriale de la Rénovation Énergétique

Rénov'Actions 63, la Plateforme Territoriale de la Rénovation Énergétique (PTRE), portée par le Département avec 14 EPCI vient en complément du programme d'aide à l'amélioration de l'habitat privé. Dans ce cadre-là, le conseiller énergie embauché en régie par RLV, assure les missions de sensibilisation des publics à la transition énergétique et d'accompagnement auprès de l'ensemble des habitants du territoire sur leur projet de travaux d'économies d'énergie.

De janvier à octobre 2023, 300 particuliers ont reçu des informations (techniques, financières, administratives, ...), de façon neutre et gratuite. 71 logements ont été visités et diagnostiqués, 67 logements ont fait l'objet d'une visite avec la caméra thermique et 8 propriétaires l'ont empruntée pour auto-diagnostiquer leur logement.



La convention horizontale entre le Département et les 14 EPCI du Puy-de-Dôme va être prolongée d'un an afin de couvrir l'année 2024, en attendant la mise en place d'un nouveau système de financement de cette action par l'intermédiaire de l'Anah.

En plus, des actions collectives à Rénov'Actions 63 et aux programmes d'aides à l'amélioration de l'habitat privé ont été menées sur le territoire :

- 5 balades thermiques sur l'hiver (Marsat, Chambaron sur Morge, Surat, Clerlande et Enval),
- Participation au salon de l'habitat à Clermont Ferrand – 11 au 13 mars 2023,
- Participation au salon de l'immobilier au Carrefour Ménétrol – 2 et 3 juin 2023,
- RDV de la rénovation à Mozac – 10 juin 2023,
- Accueil du dispositif Mobilidôme sur RLV et permanences communes – 3 semaines : Enval, Chappes et Chambaron sur Morge,
- Participation à la semaine européenne du développement durable : demi-journées d'exposition et de permanences dans 5 communes différentes, Surat, Malintrat, Le Cheix, Sayat, Charbonnières les Varennes et une conférence avec l'ADIL sur les panneaux photovoltaïques le 21 septembre 2023,
- Distribution de kit écogestes,
- Réunions avec les artisans du bâtiment et leurs fédérations : 9 février et 16 novembre.



*Balade thermique*



*Salon de l'immobilier*

## C. DEVELOPPER LES ENERGIES RENOUVELABLES

Le recours aux énergies renouvelables locales est l'un des moyens de sortir de la dépendance aux énergies fossiles qui sont par ailleurs plus fortement émettrices de gaz à effet de serre.

### Energies renouvelables thermiques

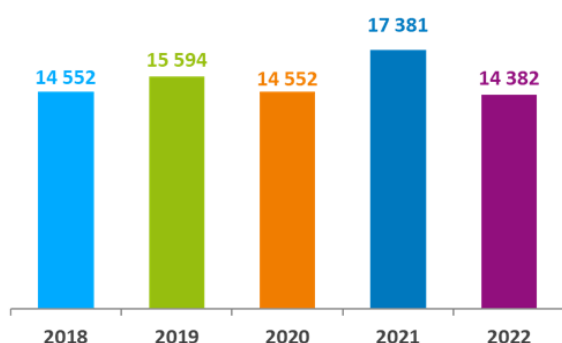
- Le Réseau de Chaleur Bois Energie

Initié par l'ex-communauté de communes Riom Communauté avant la reprise par la Communauté d'Agglomération RLV, le Réseau de Chaleur Bois Energie (RCBE) a été mis en service fin 2013. La réalisation et la gestion de ce réseau sont confiées à la société COFELY (GDF Suez Energie Services) sous la forme d'une délégation de service public jusqu'en 2036.

Long de 7,9 km, le réseau situé à Riom alimente en chauffage et en eau chaude sanitaire une quarantaine de bâtiments publics et privés. Il est structuré à partir d'une chaudière biomasse principale, d'une secondaire et de deux chaudières d'appoint au gaz dans la chaufferie principale.



Vue du bâtiment de la chaufferie RCBE

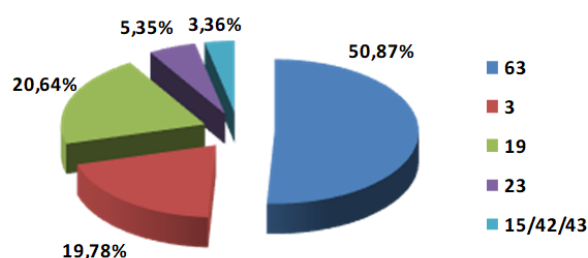


Ventes de chaleur en MWh - RCBE

En 2022, le réseau compte toujours 20 abonnés (36 sous-stations) et 13 482 KW de puissance souscrite.

La vente de chaleur s'est élevée à plus de 14 GWh, soit une forte baisse de près de 3 GWh par rapport à 2021. Cette différence est principalement liée à une très faible rigueur climatique de l'année 2022.

Le bois a couvert près de 93 % des besoins (le reste étant produit à partir de gaz). Sur les 6 569 tonnes de bois utilisées, 50 % sont issues du département du Puy-de-Dôme et la totalité provient d'un rayon de 100 km.



Départements de provenance du bois - RCBE

Les perspectives de développement demeurent dans la densification du réseau, notamment par un raccordement de nouveaux bâtiments à Riom. Le site de la Maroquinerie de la Manufacture des Tabacs ainsi que la Maison des Jeunes et de l'Emploi de RLV seront raccordés en 2024. Les autres clients potentiels du réseau pourraient être le Musée Mandet de RLV, la mairie de Riom et le site industriel de Fareva. Des choix techniques seront néanmoins à opérer car les besoins, en cas de raccordement de ces clients potentiels, pourraient alors dépasser les capacités du réseau.

- Le Contrat Chaleur Renouvelable thermique

En 2021, RLV a signé un Contrat Chaleur Renouvelable de 3 ans avec l'ADEME. Ce dispositif donne les moyens à RLV d'accompagner les acteurs du territoire, publics ou privés, à la conversion d'installations de chauffage ou à la création de réseaux de chaleur, en bénéficiant du Fonds chaleur. L'objectif est de produire 5 GWh d'énergie renouvelable thermique sur l'agglomération.

En 2023, plusieurs collectivités ont lancé ou actualisé des études de faisabilité pour des chaufferies bois à Surat, Mozac, Ennezat, Marsat et Riom (quartier du Cerey) ainsi que Limagrain à Chappes.

Aux Martres sur Morge, un maître d'œuvre a été retenu pour la réalisation d'un réseau de chaleur bois qui alimentera la Mairie, l'école primaire et la cantine, la salle polyvalente, la crèche et la maternelle. En parallèle, l'entreprise Greentech basée à Saint Beauzire a une étude de potentiel géothermique en cours pour la construction d'un nouveau site.

L'année 2024 verra la concrétisation des premières opérations sur le territoire, sous réserve du lancement des marchés de travaux ou du résultat des études de faisabilité par les communes ou les opérateurs privés. Un avenant au contrat chaleur sera demandé à l'ADEME afin de pouvoir disposer d'un an supplémentaire en vue de la réalisation des objectifs.

## Solaire photovoltaïque

- Les centrales au sol

Plusieurs projets communaux de développement de centrales photovoltaïques au sol sont envisagés sur le territoire de l'agglomération. Dans l'ensemble, les prévisions de production de ces projets atteindraient 16 % des objectifs en 2030 de production d'énergie renouvelable définis dans le PCAET.

- La solarisation des toitures

Le photovoltaïque est également déployé en toitures pour produire de l'électricité. Dans le cadre du dispositif « Solaire Dôme » lancé par l'Aduhme sur le département, RLV coordonne un groupement de commandes avec 26 communes parmi ses communes membres. Il s'agit d'implanter des installations photovoltaïques de 9 kWc (60 m<sup>2</sup>) sur les bâtiments publics. Au niveau de l'agglomération, une soixantaine de bâtiments sont intégrés au marché lancé fin 2021, pour une durée de 3 ans. Cela concerne RLV pour 3 équipements communautaires : bureaux avenue Gershwin à Riom, accueil de loisirs à Saint-Laure et multi-accueil à Ennezat.

Les collectivités ont pour la plupart déclenché les bons de commande sur une partie de leurs toitures inscrites au marché. Plusieurs installations ont été réalisées, certaines sont en attente de raccordement. L'opération se poursuivra en 2024 et un bilan sera réalisé en début de l'année prochaine.

- Ombrières photovoltaïques

Dans le cadre d'un marché avec la société Ombrières d'Auvergne, l'installation en ombrières de deux centrales photovoltaïques a eu lieu sur des parkings communautaires :

- Parking du lycée Pierre-Joël Bonté à Riom (150 kWc), mise en service en 2023,
- Parking de co-voiturage à Saint-Beauzire (160 kWc), cette installation sera finalisée en 2024.

Sur ces parkings, Ombrières d'Auvergne finance, construit et exploite les unités de production d'énergie solaire sur 20 ans.

En sus, RLV avait lancé en 2019 une analyse de potentiel sur des toitures et parkings d'entreprises du territoire. A l'issue d'un appel à initiatives privées, Trina Solar et Apex Energies se sont associés dans une société de projet afin de mener à bien plusieurs installations d'ombrières sur des parkings de RLV. Trinasolar intervenant pour la partie conception et développement et Apex Energies pour l'installation et l'exploitation de 3 centrales dont deux sur parkings communautaires :

- Parking des Dagneaux à Riom (puissance de 1MWc). La solarisation du parking est coordonnée avec les projets d'aménagement du site et de découverte de l'Ambène. Les travaux des fondations des ombrières ont démarré en novembre 2023 (fin prévue au 1<sup>er</sup> trimestre 2024).
- Parking Aimé Césaire à Riom (puissance de 500kWc) : autorisations administratives en cours. La mise en service devrait avoir lieu en 2024.

Enfin, cette initiative a conduit la commune de Lussat à lancer un appel à manifestation d'intérêt avec le concours de RLV. Une centrale photovoltaïque de 500 kWc a été installée en 2023 sur la commune de Lussat qui a aménagé une aire de stationnement de 167 places aux abords de ses espaces sportifs et culturels.



*Ombrières photovoltaïques à Lussat  
Crédit photo : Apex Energies*

## **D. SOUTENIR LES MOBILITES ALTERNATIVES**

Qu'ils soient personnels ou professionnels, les déplacements sont fortement émetteurs de gaz à effet de serre, avec une prépondérance du recours à la voiture individuelle. En tant qu'Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM), la Communauté d'Agglomération RLV soutient la mobilité durable pour favoriser des modes de transport plus respectueux de l'environnement et plus inclusifs.

- Sensibilisation à la mobilité durable

En mars 2023, le service mobilité de RLV a participé à la Semaine du Handicap coordonnée par la Communauté d'Agglomération afin de mettre en exergue les solutions d'accessibilité du réseau pour faciliter les déplacements des personnes à mobilité réduite. Un diagnostic d'accessibilité du réseau a été conduit avec des associations représentantes de personnes en situation de handicap.

Au printemps, la semaine de promotion des RLV'Lo a été l'occasion de rencontrer le public pour valoriser l'usage de cycles. Il en a été de même tout au long des événements de l'année, en particulier par la présence de RLV aux « Mercredis du vélo » organisés par la Ville de Riom.

En septembre, RLV a de nouveau pris part à la Semaine européenne de la Mobilité. Pour cette édition, plusieurs actions grand public ont mis l'accent sur les alternatives à l'autosolisme :

- Jeu-concours pour faire gagner 1 200 € d'achat auprès d'un artisan de Riom, Cycles Sémaphore,
- Gratuité du réseau RLV Mobilités, le samedi 16 septembre,

- Stand RLV Mobilités en centre-ville de Riom, le 30 septembre : informations et essais RLV'Lo,
- 2 ateliers seniors « solutions numériques et transport », à St-Bonnet-près-Riom et Volvic,
- Accompagnement à la pratique du vélo « domicile – travail » avec la Société des Eaux de Volvic,
- Temps pédagogique sur la sécurisation de l'usage du vélo auprès d'agents RLV (Médiathèque).

## Organisation de la mobilité sur le territoire

- Développement du covoiturage

RLV a renouvelé une convention de partenariat avec l'association Covoiturage Auvergne afin de la soutenir dans l'optique de sensibiliser et d'encourager à la pratique du covoiturage. De nouvelles actions ont été programmées, dont ces animations en 2023 pour présenter l'association aux différents publics, échanger sur les vertus du covoiturage et accompagner à l'utilisation du portail Mov' Ici :

- Réalisation d'une campagne d'affichage auprès d'entreprises, associations et collectivités,
- Coanimation de 2 ateliers « solutions numériques et transport » (semaine de la Mobilité),
- Tenue d'un stand de sensibilisation au covoiturage auprès d'agents RLV (prévu en décembre) auprès de la Direction des Musées et de la Crèche A Petits Pas de Riom,
- Baptême de covoiturage (prévu en décembre) avec la participation de l'association ADEF+ et le concours de la Société des Eaux de Volvic qui propose la visite de leur entreprise.

Par ailleurs, une mission spécifique a été confiée à Covoiturage Auvergne : une étude de préfiguration d'un service d'autopartage entre particuliers (rendu début 2024).

- Développement du vélo

À travers son schéma directeur cyclable approuvé en 2021, la Communauté d'Agglomération a dessiné un maillage d'itinéraires vélo sur son territoire. Cette année, RLV a réalisé le premier projet d'aménagement : la liaison entre Riom et le PEER.

En reliant le pôle intermodal de la gare à la zone économique qui concentre environ 1300 salariés, cette nouvelle infrastructure facilite les déplacements domicile-travail à vélo. Lors de l'élaboration du tracé, la sécurité et le confort des cyclistes ont été au centre des études. Les choix d'aménagements ont été pris en concertation avec la Ville de Riom, partenaire technique et financier sur ce projet.



*Inauguration de l'aménagement cyclable Riom -PEER*

Les habitants du territoire ont accès à un service de location de vélo « RLV'Lo ». Au printemps 2023, la flotte s'est considérablement développée pour répondre à une demande croissante. Elle est ainsi passée de 32 à 102 vélos, avec différents types de vélos : vélos à assistance électrique, vélo cargo et vélo rallongé pouvant être loués d'une journée à 6 mois. A l'été 2023, un portail de réservation en ligne a été mis en fonction de façon à faciliter l'accès au RLV'Lo, concourant à l'essor constaté des locations.

- Les transports en commun

RLV organise, depuis juillet 2018, un réseau de transport en commun sur les 31 communes de son territoire. Le territoire est ainsi entièrement couvert, que ce soit par des lignes régulières, à la demande, scolaires ou pour personnes à mobilité réduite. L'objectif étant d'apporter un service adapté aux besoins des habitants selon la commune de résidence et de lutter contre l'isolement. Une

tarification sociale et solidaire est instaurée depuis 2019, prenant en compte le quotient familial des foyers. En complément des services opérés dans le cadre de la délégation de service public (DSP) et des marchés scolaires, RLV en collaboration avec le SMTC-AC a mis en place les lignes 32 desservant Sayat et 33 desservant St Beauzire à destination de Clermont-Ferrand. En partenariat avec la Région et le SMTC-AC, une autre ligne relie la gare de Riom à la zone industrielle de Cébazat.

En 2023, de nouveaux arrêts et lignes scolaires ont été ajoutés. En matière de transport en commun, la fréquentation a augmenté d'environ 20 % et le réseau s'est encore développé cette année :

- Création d'une ligne régulière 5 : Chappes - St Beauzire - Ménérol - Riom à l'est du territoire,
- Nouveaux arrêts sur les lignes n°1, 2 et 3,
- Mise en place d'une navette le samedi matin desservant le marché et les parkings de Riom,
- Mise en place d'une navette estivale sur la commune de Volvic,
- Poursuite de l'expérimentation de la ligne Riom-Cébazat.

Sur la dimension environnementale, à la suite de la demande de RLV, un midibus électrique de 50 places circule maintenant sur le réseau. L'année prochaine, RLV renouvellera la délégation de service public. L'offre mobilité continuera à s'améliorer afin de répondre au mieux aux besoins des habitants (ex : Infos « Facile à lire et à comprendre »).



*Bus électrique RLV*

Dans cette perspective, RLV a posé cette année la 1<sup>ère</sup> pierre de son futur dépôt de bus. L'agglomération réhabilite une friche située dans la zone de la Varennes à Riom. Avec une capacité d'accueil d'environ 50 bus et cars, ce lieu deviendra la base opérationnelle du réseau de transport RLV. Il permettra le remisage, la maintenance et le lavage des véhicules en tenant compte des enjeux environnementaux futurs liés à la carburant. Il assurera l'exploitation et la gestion efficaces du service en offrant des commodités aux salariés. Le bâtiment sera doté de panneaux photovoltaïques, reflétant l'engagement de RLV en faveur des énergies renouvelables et de la réduction de son empreinte carbone.



*Projet du futur dépôt de bus de RLV*

## Mobilité durable au sein de RLV

- Déplacements domicile-travail

Afin d'amener les agents à repenser leurs déplacements de leur domicile à leur lieu de travail, RLV s'est mobilisée à plusieurs reprises pour diffuser la mobilité durable à son personnel :

- Participation au Challenge mobilité régional : défi écomobilité au travail avec 33 agents,
- Accompagnement individuel de 4 agents sur un temps plus long,
- Constitution d'un tableau d'annonces de covoiturage entre agents accessible par l'intranet de RLV (environ 20 annonces référencées).

Aussi, RLV verse une participation employeur pour les titres de transport, ce qui encourage les déplacements des agents par des moyens de transport collectif. En 2023, 18 agents sont concernés pour un montant annuel de 4 100 €. Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2023, le taux de la prise en charge partielle du prix des titres d'abonnement, correspondant aux déplacements effectués par les agents publics entre leur résidence habituelle et leur lieu de travail, a augmenté de 50 % à 75 % au niveau national.

- Déplacements professionnels

La Communauté d'Agglomération a conduit un audit afin de déterminer le dimensionnement de sa flotte de véhicules en vue de son renouvellement, ainsi que l'opportunité de l'achat ou la location. Le parc automobile de RLV était composé de 37 véhicules dont 10 en propriété et 27 en location. Compte tenu du nombre de kilomètres parcourus, la location longue durée s'est révélée inadaptée à l'usage des véhicules. De plus, conformément aux ambitions de transition énergétique de RLV, il a été décidé d'augmenter la part de véhicules « propres ». En conséquence, 3 véhicules ont fait l'objet d'un rachat à l'issue de la période de location et 24 ont été renouvelés, soit 64,86 % de la flotte de véhicules. RLV a ainsi procédé à l'acquisition de 14 véhicules électriques, 3 véhicules GNV pour un montant de 405 683,56 € HT et 7 véhicules thermiques pour un montant de 125 126,32 € HT. La part de véhicules propres atteint désormais environ 48,65 % dont 37,84% de véhicules à très faibles émissions.

Pour accompagner un usage responsable des véhicules de service, une formation de formateurs à l'écoconduite a été mise en œuvre (suite des actions initiées en 2022). Début novembre, 4 agents de RLV et de la Ville de Riom se sont impliqués sur 4 jours de session. L'intérêt de cette formation est de pouvoir former ensuite les agents de RLV et de la ville de Riom aux gestes de l'écoconduite.

Par ailleurs, RLV met à disposition des agents des vélos de service (classiques ou avec assistance électrique). La flotte a connu un remaniement au cours de l'année grâce au service écomobilité de RLV. Un guide utilisateur a été rédigé, de sorte que chacun puisse emprunter un vélo dans de bonnes conditions. Des ateliers de Remise en Selle ont été menés avec Fit Formation. Rappelons également qu'un atelier vélo a été animé avec les agents de la Médiathèque lors de la Semaine de la mobilité.

En fin d'année, un fonctionnement mutualisé avec le service garage de la Ville de Riom est instauré pour l'entretien et la maintenance de la flotte de véhicules de RLV (voitures et vélos).

## FINALITE N° 2 : LA PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, DES MILIEUX ET DES RESSOURCES

La biodiversité représente tous les éléments constitutifs du vivant, dont l'être humain fait partie : les milieux naturels, les espèces animales et végétales et les interactions entre tous ces organismes. La qualité de vie des habitants dépend ainsi des écosystèmes terrestres et aquatiques. Riche d'un patrimoine naturel exceptionnel, RLV veut préserver, restaurer et gérer durablement ceux-ci.

### A. MOBILISER ET INCITER A L'ACTION

#### Eduquer et sensibiliser à l'environnement

L'Education à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD) aide à mieux comprendre le monde dans lequel nous vivons et à développer sa capacité d'action. Ainsi, RLV investit depuis sa création dans de nombreux projets de sensibilisation, auprès de l'ensemble des acteurs du territoire.

- L'EEDD en milieu scolaire

Auprès des plus jeunes, RLV organise diverses interventions en milieu scolaire. Un programme d'EEDD regroupant une quinzaine de propositions élaborées par 7 services de l'agglomération a été initié en 2022, à destination des primaires. Le bilan en juin 2023 est de près de 260 animations réalisées au bénéfice de 84 classes du territoire, soit plus de 2 000 élèves sensibilisés, de la maternelle au CM2.



*Animation scolaire d'EEDD*

En septembre, un nouveau programme collectif a été diffusé aux enseignants des cycles 1 à 3, avec davantage d'activités autour de la biodiversité, de l'eau, du climat, de l'agriculture, du sport, de la culture, etc. Près de 90 classes devraient ainsi pouvoir bénéficier gratuitement de ce dispositif d'EEDD au cours de la nouvelle année scolaire 2023/2024. Les services de RLV conduisent également des actions avec les tous petits (ex : via le relais petite enfance) jusqu'aux jeunes adultes en collèges / lycées (ex : animations sur la mobilité), voire avec les étudiants.

En vue de définir sa stratégie d'EEDD pour les 3 années suivantes, le service environnement de RLV a sollicité un accompagnement du Réseau Education à l'Environnement en Auvergne. Dans ce cadre, la commission environnement et développement durable de RLV a été consultée par deux reprises en 2023. Cette réflexion vise à préciser les publics cibles et les modalités d'actions à compter de 2024.

- La sensibilisation grand public

La Semaine Européenne du Développement est un temps fort donnant de la visibilité aux acteurs et initiatives dans ce domaine. Comme les années précédentes, les services de RLV se saisissent de cet événement phare pour proposer des animations durant 3 semaines, du 18 septembre au 8 octobre :

- Conférences et animations sur la qualité d'air intérieur avec le Contrat Local de Santé,
- Rencontres sur le photovoltaïque et sur la rénovation énergétique avec le service habitat,
- Ateliers zéro déchet, animations au jardin et exposition animalière à la Médiathèque,
- Visites guidées des expositions « Motif Central » et « Songe d'une nuit d'été » aux musées,



- Parcours vélo patrimoine avec le pays d'art et d'histoire,
- Conseils pour l'usage du vélo avec le service mobilité.

Les agents de RLV ont été invités à prendre part à ces actions, dont certaines ont été programmées plus spécifiquement pour eux : visites aux musées et atelier zéro déchet.

### Impliquer les collectivités

Sous l'impulsion du Président de RLV et de la Vice-présidente en charge de l'environnement et du développement durable, un cycle de rencontres de la transition écologique a réuni les élus communautaires et communaux du territoire. Le but était de créer des échanges entre collectivités en vue de valoriser des actions existantes, tout en cherchant une accélération de la mise en place de projets sur l'agglomération. Ainsi, l'objectif était double :

- Mieux comprendre les besoins des collectivités pour que RLV puisse être facilitatrice,
- Apporter aux collectivités des exemples inspirants de changements de pratiques.

L'agence d'urbanisme Clermont Massif Central a été sollicitée pour appuyer RLV dans l'organisation ainsi que dans l'animation. Chaque rencontre a été rythmée par trois temps :

- Un état des lieux, mettant en relief l'urgence à agir,
- Une table ronde, réunissant acteurs locaux et experts,
- Un atelier participatif, donnant des clés pour passer à l'action.

La première rencontre a eu lieu le 10 octobre 2023, sur le thème de la transition énergétique. Des d'expériences de communes ont porté sur des projets innovants en matière d'efficacité énergétique (ex : construction / rénovation de bâtiments publics) et de développement d'énergies renouvelables (ex : réseaux de chaleur bois, parcs solaires citoyens, etc.).

La deuxième rencontre, en date du 9 novembre, était quant à elle orientée sur la biodiversité et les économies d'eau dans les espaces publics. Des Maires et élus de communes ont apporté leur témoignage sur la végétalisation des centres-villes, des cours d'écoles ou des cimetières, sur la désimperméabilisation des sols ou encore sur la plantation de micro-forêt.

En décembre, un temps de restitution viendra clôturer ces sessions, avec un partage en commission environnement et développement durable. En fonction des retours, une nouvelle dynamique de rencontres sera amorcée pour 2024.



*Rencontres de la transition écologique*

## B. FAVORISER LA BIODIVERSITE

L'agglomération compte 3 Espaces naturels sensibles (Etang Grand, Colline de Mirabel et Côte Verse), 5 sites Natura 2000, 27 Zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (dont 4 de type II, grands ensembles naturels) et une réserve naturelle régionale des Cheires et Grottes de Volvic (gîte d'hibernation de chiroptères d'Auvergne). A noter, que 6 communes de RLV sont dans la zone du parc naturel des Volcans d'Auvergne et que 18 % du territoire sont classés en réservoir de biodiversité. Dans un contexte de réchauffement climatique et d'étalement urbain, la préservation de cette biodiversité passe par une meilleure connaissance de celle-ci et des actions de préservation.

### Connaissance de la biodiversité

En 2021, RLV a initié l'élaboration de son atlas de la biodiversité, nommé « Biodiversitez-vous ! ». Pendant deux ans, la collectivité a été accompagnée par un groupement constitué de la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) associée au Conservatoire des Espaces Naturels (CEN) Auvergne et à l'association Chauve-Souris Auvergne. Ces prestataires ont réalisé des inventaires d'espèces, cartographié des milieux et animé un programme de sciences participatives.

Des actions de sensibilisation ont été menées tout au long du projet. En 2023, 28 classes du territoire ont bénéficié d'une balade naturaliste avec la LPO.

L'Atlas s'est terminé mi-2023 avec le rendu des inventaires qui ont confirmé l'intérêt naturaliste du Val de Morge en raison de la présence d'espèces protégées et d'habitats d'intérêt communautaire. Des espèces remarquables ont également été répertoriées comme l'agrion de mercure dans les rases de Limagne. Les collectivités ont une responsabilité dans la protection de ces espèces et doivent mettre en place des mesures de protection de ces milieux.



*Agrion de mercure*

C'est pourquoi un programme d'actions a été défini cette année, en cohérence avec la labellisation Territoire Engagé pour la Nature. Il sera exécuté par RLV ces prochaines années :

- Création d'un observatoire de la biodiversité,
- Création et amélioration de la trame noire,
- Plantation de haies et d'arbres afin de conforter et compléter la trame verte.

### Gestion des espaces naturels

Sur le territoire, RLV a en charge la réalisation et la mise en œuvre de plans de gestions de deux Espaces Naturels Sensibles (ENS) communautaires labellisés par le Département du Puy-de-Dôme en 2006.

- La colline de Mirabel

La colline de Mirabel est un cœur de nature important qui constitue un trait d'union vert entre les agglomérations riomoise et clermontoise. Son intérêt écologique majeur repose sur un maillage de milieux complémentaires. Une importante diversité d'orchidées en est l'emblème.

A la suite d'une demande d'extension du site en 2023, il comprend désormais près de 550 ha et concerne 5 communes : Riom, Ménérol, Marsat, Malauzat et Volvic. Depuis sa création, l'ENS est géré par la collectivité en partenariat avec le Conservatoire des Espaces Naturels d'Auvergne (CEN). Toutes les dépenses liées à l'ENS sont subventionnées à 20 % par le Conseil Départemental.

Le troisième plan de gestion de l'ENS s'est terminé fin 2022. L'année 2023 a donc été mise à profit pour l'évaluer et rédiger un nouveau plan de gestion, d'une durée désormais portée à 10 ans. Des réunions thématiques ont été organisées sur les sujets de l'agriculture, des milieux naturels, des usages et de la fréquentation et enfin du foncier. Ces temps d'échanges ont contribué à dégager les grands enjeux et objectifs de la collectivité pour ce site et à définir une stratégie foncière en cohérence. Ce travail de synthèse, d'analyse et de rédaction a été réalisé par le CEN Auvergne, pour un montant d'environ 25 000 €. Le nouveau plan de gestion sera approuvé par le Conseil Départemental en 2024.

En outre, des actions courantes de gestion du site ont été conduites cette année par le CEN Auvergne, pour un montant de 10 100 € :

- Suivi du pâturage et des agriculteurs en place sur les parcelles communautaires, débroussaillage des clairières et des couloirs de circulation des troupeaux,
- Coupe des rejets et petits travaux de réparation,
- Entretien des chemins et des balisages,
- Organisation d'un chantier de nettoyage,
- Organisation de 3 sorties de sensibilisation grand public.



*Chantier de nettoyage ENS Mirabel*

La collectivité continue également l'acquisition de parcelles clefs, permettant la préservation des milieux thermophiles et la mise en valeur du site.

Après validation du plan de gestion par le Conseil Départemental et en plus des actions de gestion courante, RLV pourra œuvrer en 2024 à la conception de « portes d'entrées » du site. Des places de stationnements seront aménagées, accompagnées de panneaux d'explications et de rappels des règles à respecter. Des inventaires naturalistes et actions de protection des milieux seront également menés.

- L'Etang Grand

D'une superficie de 40 hectares, cet étang artificiel constitue l'une des rares zones humides importantes au Nord de la Chaîne des Puys et est l'un des maillons du corridor écologique entre les massifs forestiers de la Vallée de la Sioule et des Puys. Il accueille de nombreuses espèces d'oiseaux et abrite une biodiversité riche. Un sentier d'observation a été réalisé autour de l'étang, avec une partie aménagée pour les personnes à mobilité réduite.



*Création d'une barrière végétale  
ENS Etang Grand*

L'Etang Grand est géré par RLV depuis janvier 2019, avec un plan de gestion 2019-2028 établi en partenariat avec le Département du Puy-de-Dôme. La mise en œuvre de ce plan de gestion pour la période 2019-2023 a été confiée à la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) Auvergne Rhône-Alpes.

Le montant des prestations confiées à la LPO en 2023 s'élève à 16 700 €. Les principales actions ont consisté à réaliser un entretien du site (milieux et infrastructures) et à assurer un suivi du patrimoine naturel, en particulier des odonates (libellules).

Un entretien des landes et des mares forestières a été effectué. Comme chaque année, des animations grand public ont été organisées.

Le marché de prestations de services avec la LPO se terminant fin 2023, une consultation a été lancée afin de pouvoir réaliser les actions prévues au plan de gestion dès le début de l'année 2024, via un nouveau marché.

Des négociations foncières menées avec les propriétaires de l'Étang ont abouti en juillet 2023 à l'acquisition de l'étang par la collectivité, pour un montant de 85 000 €. Toutes les dépenses liées à l'ENS sont subventionnées à hauteur de 20 % par le Conseil Départemental. L'acquisition de l'étang a, en plus, bénéficié d'une subvention de l'Agence de l'eau correspondant à 60 % du prix.

Maintenant que RLV est propriétaire de l'étang, un accord est à rechercher entre la collectivité et le Conseil Départemental au sujet des travaux à réaliser au niveau de la digue de l'étang qui supporte une voirie départementale et sur les modalités d'exécution de ceux-ci. RLV devra, entre autres, préparer la vidange de l'étang qui sera nécessaire à la réalisation des travaux.

Par ailleurs, RLV suit les travaux des sites naturels protégés tels que la Réserve Naturelle Régionale de Volvic et les zones Natura 2000 du territoire. La participation de RLV permet de créer du lien entre les différents sujets abordés, en fonction des projets en cours et des compétences communautaires. En outre, il a été demandé à l'association des Communes forestières du Puy-de-Dôme (Cofor63) de mettre à jour le diagnostic forestier territorial.

### Maison de la Nature et de l'Environnement



*Le site du Carmel - MNE*

La Communauté d'Agglomération s'est engagée en 2021 dans la création d'une Maison de la Nature et de l'Environnement (MNE) sur le site du Carmel à Mozac (ex locaux de la CCI). Conformément au Projet de Territoire, l'objectif était de créer un lieu réunissant des acteurs du développement durable, et notamment les associations œuvrant dans ce domaine, mais aussi d'en faire un lieu d'échanges, d'exposition et de formation, ouvert au public.

Grâce à une convention passée avec le propriétaire du site (la SA Polygone), le foncier du Carmel a été mis à disposition de la collectivité. En 2022, RLV a pu accueillir le Conservatoire des Espaces Naturels d'Auvergne. En 2023, au terme d'un appel à manifestation d'intérêt, la collectivité a installé le REEA (Réseau d'Education à l'Environnement en Auvergne) dans deux bureaux au rez-de-chaussée du bâtiment principal. La réservation des deux salles de réunion a également été organisée, de sorte que les services de RLV puissent utiliser facilement les lieux.

Afin de définir précisément l'avenir du site, son fonctionnement et le programme de travaux à réaliser sur l'ancien couvent (bâtiment de 800 m<sup>2</sup> à réhabiliter), un groupe de travail d'élus a été constitué. Accompagné par l'Agence d'urbanisme Clermont Massif Central, celui-ci va être amené à proposer un projet global pour cet équipement. L'acquisition par RLV des bâtiments patrimoniaux et des terrains situés au bord de l'Ambène, qui dépend de la construction d'un nouveau quartier par Polygone, sera finalisée avant l'été 2024, conformément au compromis de vente signé fin 2022.

## Partenariat avec le CEN



*Signature de la convention entre RLV et le CEN*

Une convention de coopération a été signée entre le Conservatoire des Espaces Naturels (CEN) Auvergne et RLV en mai 2023. L'implantation historique du CEN Auvergne sur le territoire, son installation récente à la MNE de RLV et son implication dans la création et la gestion de l'ENS de la colline de Mirabel en font un partenaire privilégié.

La convention acte l'engagement commun de deux structures pour un avenir durable, en particulier via les réalisations suivantes :

- La gestion de l'espace naturel sensible de la colline de Mirabel,
- L'animation et la gestion autour de la MNE à Mozac,
- La mise en œuvre des actions au titre du label TEN et de l'Atlas de la biodiversité,
- La préservation et la valorisation du territoire de RLV.

## Gestion des espaces verts communautaires

RLV a la charge de l'entretien des espaces verts des sites d'intérêt communautaires (équipements culturels et sportifs, structures enfance-jeunesse, zones d'activités ...). Cet entretien est effectué par :

- L'équipe de proximité, basée à Ennezat : ce service de RLV est constitué de 11 agents qui réalisent notamment l'entretien des sites « vitrines » de RLV tels que les crèches, les musées, l'espace Mozac, la ZAC du Biopôle et la ZA des Champiaux à Ennezat ;
- Les ateliers d'insertion : Inserfac et Brigades Nature (ex-Avenir). Ils ont la charge de l'entretien de la coulée de l'Ambène, des chemins de randonnée, des aires d'accueil des gens du voyage, du parking arrière de la gare et de certaines zones d'activités,
- Des prestataires qui gèrent le reste des zones d'activités.

Grâce au système d'information géographique, 1 200 arbres ont été recensés sur le foncier communautaire. Cet inventaire permet d'avoir une meilleure connaissance des enjeux en termes de gestion de ce patrimoine arboré de RLV (élagage, remplacement, inventaire des genres...).

Les agents en charge des espaces verts pourront bénéficier de formations sur des méthodes d'entretien, dont par exemple la taille des arbres. Cette année, 3 équipiers ont suivi une formation sur les différents modes de paillage. Cette technique assure une meilleure gestion des déchets verts, en même temps qu'une protection des végétaux contre la sécheresse.

Au Biopôle à Saint-Beauzire, la tonte différenciée a été instaurée sur certains espaces où la hauteur de coupe a été relevée et le nombre de passages réduit jusqu'à une fois dans l'année. Avec cette expérimentation, les agents constatent la différence entre des tontes régulières, des tontes plus hautes et des broyages tardifs. On observe notamment une résistance accrue des zones en tonte différenciée en période de sécheresse ; de même que la limitation « naturelle » des adventices. L'expérience sera renouvelée avec prise de photographies afin de réaliser un suivi plus approfondi de cette technique d'entretien des espaces verts et de mieux la faire connaître. Il sera alors envisagé de l'élargir à d'autres sites.

Par ailleurs, l'équipe de proximité a contribué à l'installation de sites de compostage (voir finalité 5).

## C. PRESERVER LA RESSOURCE EN EAU

Un réseau hydrographique dense et complexe sillonne le territoire d'Ouest en Est et permet de satisfaire de nombreux usages : eau potable, thermalisme, irrigation, industrie. La préservation de la qualité ainsi que la gestion durable de l'eau constituent un véritable enjeu pour le territoire. RLV exerce la compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) depuis 2018 et celle en matière d'eau potable et d'assainissement depuis 2020.

### Gestion des milieux aquatiques

Le Contrat Territorial en faveur des Milieux Aquatiques (CTMA) est un outil financier créé par l'Agence de l'eau Loire Bretagne dans le but de réduire les différentes sources de pollution ou de dégradation physique des milieux aquatiques. Il permet de répondre aux enjeux d'un territoire à une échelle hydrographique cohérente et de définir, en concertation avec l'ensemble des acteurs concernés, un programme d'actions d'une durée de trois ans, s'intégrant dans une stratégie définie quant à elle pour six ans. Sur le territoire de RLV, trois CTMA sont en cours de mise en œuvre.

- CTMA Cours d'eau de la Métropole clermontoise

Le nouveau contrat territorial a été signé le 9 juin 2023 pour la période 2023-2025. RLV n'est pas signataire de ce contrat territorial et ne portera aucune action durant cette programmation.

- CTMA Sioule-Andelot

Le contrat territorial a été signé officiellement le 18 octobre 2023. Riom Limagne et Volcans est signataire de ce contrat territorial qui comprend les communes de Pulvérières et de Saint-Ours-les-Roches dans son périmètre. En 2023, RLV a réalisé dans ce cadre l'acquisition de l'Etang Grand. En 2024, l'EPCI sera maître d'ouvrage du diagnostic et du suivi du bassin versant de l'étang.

- CTMA Morge-Buron-Merlaude

RLV est chef de file d'un contrat territorial visant à assurer une gestion cohérente et homogène des milieux aquatiques du bassin versant des rivières de la Morge, du Buron et de la Merlaude. Ce contrat signé en 2021 pour une durée de 3 ans est soutenu par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme et les quatre EPCI territorialement concernés : Combrailles Sioule et Morge, Plaine Limagne, Vichy Communauté et Riom Limagne et Volcans.

L'année 2023 a donc constitué la 3ème et dernière année opérationnelle du contrat territorial (2021-2023). Elle a été l'occasion de réaliser plusieurs aménagements sur le territoire de RLV :

- Suite des travaux à Chappes avec la 2<sup>ème</sup> phase,
- Action d'entretien de ripisylve sur le territoire par le biais d'une entreprise spécialisée,
- Lancement des travaux de découverte et de renaturation de l'Ambène sur l'arrière-gare de Riom,
- Suite de l'étude de faisabilité de travaux de renaturation de la traversée d'Entraigues,
- Réflexion sur l'organisation de l'animation agricole,

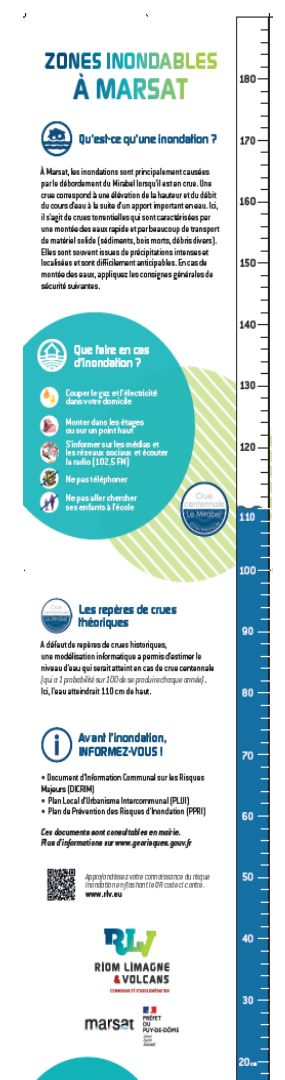


*Travaux de renaturation et découverte de l'Ambène*

- Réflexion sur la réalisation d'une étude de devenir de plusieurs plans d'eau intégrant le plan d'eau communal des Prades à Chatel-Guyon.

Cette année, des réflexions ont aussi été menées autour de la nouvelle programmation 2024-2026 qui sera finalisée en 2024 avant la signature de ce futur contrat territorial Morge-Buron-Merlaude.

## Prévention et la gestion des risques d'inondations



Repère de crues à Marsat

Dix communes, dont neuf de RLV (Châtel-Guyon, Enval, Malauzat, Marsat, Ménérol, Mozac, Riom, Saint-Bonnet-près-Riom, Volvic et Châteaugay) sont concernées par un Programme d'Actions et de Prévention des Inondations (PAPI) porté par RLV. Celui-ci décline la Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation (SLGRI) suite à l'identification de l'agglomération Riomaise comme Territoire à Risque Important (TRI).

Le PAPI d'Intention a été validé par le Comité de Bassin Loire Bretagne et a fait l'objet d'une convention cadre signée entre RLV, l'Etat et l'Etablissement Public Loire, fin 2018. D'un montant global de 820 000 €, son objectif est d'apporter un éventail de solutions pour prévenir le risque inondation, en matière d'information des populations, de surveillance des cours d'eau, d'urbanisme, de réduction de la vulnérabilité ou de gestion de crise.

En 2023, RLV a poursuivi l'étude du schéma de protection contre les inondations en vue de proposer des aménagements pour un futur PAPI complet, comprenant des travaux. Celui-ci sera finalisé début 2024 puis présenté aux services de l'Etat pour instruction.

Dans cette perspective, le PAPI d'intention prévu initialement pour 5 ans a été prolongé d'un an pour assurer une continuité entre les deux programmes.

Il s'est poursuivi en 2023 par la mise en place de 15 repères de crues théoriques. Cet outil permet la sensibilisation des habitants aux risques inondations et rappelle les gestes à adopter.

De plus, le parcours formateur de gestion de crise en partenariat avec l'IRMa (Institut des Risques Majeurs) a été déployé avec la réalisation cette année d'entraînements à la gestion de crise à Volvic, Mozac et Malauzat.

## Gestion de l'eau potable, de l'assainissement et des eaux pluviales

La Communauté d'Agglomération est compétente en matière d'eau potable, d'assainissement des eaux usées et de gestion des eaux pluviales urbaines depuis 2020, qu'elle exerce comme suit :

- Eau potable par RLV sur 9 communes soit 40 000 habitants alimentés par le réseau,
- Assainissement collectif sur 23 communes pour 59 000 habitants et assainissement non collectif sur 17 de ses communes pour 2 500 habitants,
- Eaux pluviales urbaines sur les 31 communes du territoire.

- Gestion à l'échelle communautaire de la ressource en eau

La gestion de la ressource en eau potable est une préoccupation majeure de la Communauté d'Agglomération qui a élaboré un plan de gestion de crise, partagé avec les services de l'Etat, formalisant le retour d'expérience des épisodes caniculaires 2022. En parallèle, les actions en matière de sécurisation et d'amélioration de la connaissance des ressources se sont poursuivies à travers l'étude scientifique sur le fonctionnement hydrologique de l'Impluvium de Volvic qui se poursuit en 2024.

La collectivité a par ailleurs engagé de nouvelles études stratégiques pour répondre aux enjeux de raréfaction de la ressource :

- Un diagnostic du fonctionnement des captages et forages afin d'optimiser leur productivité tout en sécurisant les périmètres de protection associés,
- Une étude d'opportunité et de faisabilité de réutilisation des eaux usées traitées à des fins d'irrigation, notamment sur la station d'épuration de Riom (conclusions de l'étude en 2024),
- La révision de l'étude de 2013 concernant le renforcement et la sécurisation des réseaux d'eau potable de RLV avec les syndicats de Basse Limagne et de Plaine de Riom.

- Diagnostic réseau et ouvrages

La première phase de l'étude diagnostic de 3 millions d'euros s'est achevée en 2023. Ce sont plus de 1 300 km de réseau et 250 ouvrages qui ont été inspectés et géoréférencés. De plus, des campagnes de mesures ciblées ont permis de diagnostiquer l'état du patrimoine de RLV et son fonctionnement.

Les premières conclusions de cette étude sont attendues pour début 2024 avec l'élaboration de schémas directeurs d'eau potable, d'assainissement et d'eaux pluviales visant à hiérarchiser les investissements des 15 prochaines années, dans un souci de gestion rationalisée de la ressource en eau potable et de préservation, et/ou maintien en l'état du milieu naturel.

- Travaux de modernisation du patrimoine

En 2023, 7 millions d'euros ont été investis dans une centaine d'opérations de modernisation des ouvrages. Les travaux ont porté sur le renouvellement de réseau d'eau potable afin de diminuer les pertes en eau, ou encore la mise en séparatif des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales, pour protéger le milieu naturel des risques d'inondation et de pollution.

La politique de gestion intégrée des eaux pluviales a été au cœur de cette année avec la volonté d'intégrer dans les projets de renouvellement de réseau la mise en œuvre de techniques alternatives favorisant l'infiltration à la source.



*Travaux 2023 de la station de traitement des eaux usées de Riom*

- Exploitation des ouvrages d'eau et d'assainissement

La Communauté d'Agglomération a engagé les consultations afin d'aboutir en 2024 à une harmonisation des contrats de délégation des services publics d'eau potable et d'assainissement. Des engagements environnementaux ambitieux sont attendus de la part des futurs délégataires pour garantir une exploitation performante des ouvrages.



## FINALITE N° 3 : L'EPANOUISSEMENT DE TOUS LES ETRES HUMAINS

Par le biais de ses compétences, RLV répond au besoin essentiel de bien-être de sa population, à tous les âges de la vie. Pour ce faire, la Communauté d'Agglomération déploie sur l'ensemble du territoire des services éducatifs, culturels et sportifs, en veillant à les rendre accessibles au plus grand nombre. Le développement durable est intégré à ses activités visant l'épanouissement des êtres humains par l'amélioration de leur cadre de vie.

### A. LA POLITIQUE CULTURELLE

#### Projet culturel territorial

La Communauté d'Agglomération RLV favorise l'émergence et l'essor de pratiques artistiques et culturelles. En assurant la gestion de 4 équipements culturels et l'animation du Pays d'art et d'histoire, elle organise et soutient de nombreux événements sur le territoire. Cette dynamique contribue à proposer une offre culturelle riche et variée, touchant les publics les plus larges.

- Clermont-Ferrand Massif Central – Capitale Européenne de la Culture 2028

Depuis 2020, RLV apporte son soutien à la candidature *Clermont-Ferrand Massif Central – Capitale Européenne de la Culture 2028*. Le conseil communautaire a réaffirmé ce principe en votant cette année une contribution financière de 3 € par habitant pour la candidature. Ce financement permettra aux habitants et acteurs culturels du territoire de bénéficier des dispositifs déployés : appels à projets, résidences d'artistes, bals populaires, compagnies de colportages et bien d'autres projets ...

- Convention Territoriale à l'Éducation Artistique et Culturelle (CTEAC)

En 2023, le plan d'actions de la CTEAC a reposé sur 4 projets fédérateurs autour de 3 grands domaines : l'audiovisuel, les cultures urbaines et la culture scientifique et technique :

- Réalisation d'un court métrage avec les gens du voyage du territoire,
- Réalisation d'un court métrage avec les jeunes de l'ALSH de Saint-Laure,
- CAP JO 2024 : vers une rencontre sport/culture autour des cultures urbaines à Ennezat,
- Néandertal l'expo : exposition itinérante dans le réseau de lecture publique.

De nouvelles actions sont prévues en 2024, avec une réflexion sur la définition d'une prochaine CTEAC.

- Annuaire des acteurs culturels

Après la publication de l'agenda culturel en 2022, RLV a créé un annuaire des acteurs culturels, en concertation avec l'office de tourisme intercommunal Terra Volcana. Les Assises de la Culture en 2021 ont mis en lumière cette demande de visibilité des acteurs culturels vis-à-vis des publics, mais aussi de leurs pairs. Cet annuaire est gratuit et accessible en ligne, sur le site Internet de RLV.

- Pass culture et pass'Région

La collectivité s'engage dans le dispositif du *Pass Culture* mis en place par l'État depuis 2019 visant à favoriser l'accès à la culture pour les 15 - 18 ans. Ainsi, les jeunes et établissements scolaires peuvent utiliser ce pass pour payer leurs prestations auprès des musées et du Pays d'art et d'histoire ou encore leur inscription à l'école de musique intercommunale.

En parallèle, la Région Auvergne-Rhône-Alpes met à disposition un pass préférentiel destiné aux lycéens, apprentis, jeunes inscrits en missions locales, en IME/IMPRO, en IEM, en établissements de formations sanitaires et sociales, en écoles de production ou en écoles de la deuxième chance. Ici encore, les détenteurs du pass'Région peuvent l'utiliser pour les prestations des musées et du PAH.

## Enseignement et diffusion musicale

L'enseignement musical sur le territoire est confié à différents acteurs :

- Les collectivités : Riom Limagne et Volcans, villes de Riom et de Volvic
- Les écoles de musique associatives.

Ce sont près de 240 élèves bénéficiaires de cet enseignement, dont environ 80 % habitent le territoire.

L'école de musique communautaire, implantée à Ennezat, est ouverte aux enfants comme aux adultes. La pratique culturelle mise en œuvre comprend trois aspects : formation, diffusion et création. Un service commun assure des interventions musicales en milieu scolaire. Comme chaque année, une cinquantaine de manifestations ont été organisées avec un rayonnement sur tout le territoire : auditions d'élèves, concerts, stages, participations à des projets interservices et autres événementiels.



En sus, RLV a développé un dispositif de soutien pour les écoles de musique associatives du territoire afin de garantir un accès équitable à l'ensemble des usagers et d'inciter à la pratique musicale. En 2023, RLV a attribué 10 700 € d'aides (60 € / élève résidant sur le territoire) réparties entre *Les Brayauds* à Saint-Bonnet-près-Riom, l'école de musique de Châtel-Guyon, *Les Martres en mélodie* aux Martres-d'Artière et *L'Harmonie* de Mozac. Les conventions avec ces associations arrivant à échéance en fin d'année scolaire 2022-2023, le conseil communautaire a décidé de les renouveler pour les 3 années scolaires à venir.

Les élus ont également souhaité conclure un partenariat avec l'association Le Champ des Notes, gestionnaire de la salle de spectacle La Puce à l'Oreille à Riom. L'association assure la promotion des musiques actuelles et de la chanson française sur le territoire de RLV ainsi qu'à l'échelle nationale. Elle est fortement impliquée dans le développement et l'accompagnement des pratiques amateurs. Dans le cadre de ce partenariat avec RLV, *Le Champ des Notes* mène des actions avec les services de la Communauté d'Agglomération (école de musique d'Ennezat, médiathèque des Jardins de la Culture...) ou en lien avec la CTEAC (co-construction d'une action de la CTEAC 2023-2024).

## Musée Mandet et Musée régional d'Auvergne

RLV gère deux musées labellisés « Musées de France », réalisant des missions d'intérêt général telles que définies par le Conseil International des Musées (ICOM) : « Un musée est une institution permanente, sans but lucratif, au service de la société et de son développement ouvert au public, qui acquiert, conserve, étudie, expose et transmet le patrimoine matériel et immatériel de l'humanité et de son environnement à des fins d'études, d'éducation et de délectation ».

Les collections permanentes des musées de RLV donnent ainsi l'occasion aux visiteurs d'aller à la rencontre de ce patrimoine. Le Musée Mandet abrite une riche collection d'objets d'art et d'art décoratif, de l'Antiquité au XVIII<sup>e</sup> siècle ainsi qu'un département consacré au Design et aux arts décoratifs contemporains. Au Musée régional d'Auvergne, ce sont plus de 4 000 objets qui témoignent de l'Auvergne rurale du XIX<sup>e</sup> siècle mais aussi du territoire et de ses habitants aujourd'hui.

En 2023, deux expositions temporaires, labellisées *Clermont-Ferrand Massif Central - Capitale Européenne de la Culture 2028*, ont renforcé ce rôle de médiation au développement durable :

- « *Songe d'une nuit d'été* » au Musée régional d'Auvergne, du 2 mai au 12 novembre 2023  
Avec délicatesse et poésie, l'artiste Delphine Gigoux-Martin aborde nos relations à la nature et à l'animalité en jouant sur les rapports entre réel et imaginaire (cf. rapport DD 2022).
- « *Motif Central* » au Musée Mandet, du 17 juin 2023 au 25 février 2024

Accueilli en résidence d'artiste par RLV, Julien Colombier s'est inspiré de la richesse de la nature locale pour créer une scénographie envoûtante et immersive au Musée Mandet. L'exposition rétrospective a retracé la carrière prolifique de cet artiste consacrée au motif végétal.



*Julien Colombier et sa fresque végétale au Musée Mandet*

La programmation des musées invite un large public à parcourir ces collections et expositions à travers des visites libres et commentées, des ateliers et de nombreuses animations (rencontres, conférences, etc.). Les musées ont aussi une programmation pour les scolaires, avec un axe fort sur l'EEDD. Pour leur part, élus et agents de RLV ont pu bénéficier de visites dédiées (ex : pendant la Semaine Européenne du Développement Durable).

En complément, le service édite des ressources et documentations qui viennent en aide à la visite. Le projet *Motif Central* a donné lieu à la réalisation par l'artiste Julien Colombier de sa version dessinée de l'Atlas de la Biodiversité du territoire, distribuée gratuitement aux visiteurs de l'exposition. Pour cela, l'artiste a arpenté des lieux emblématiques pour la flore locale sur l'agglomération et il a pu s'appuyer sur des photographies du Conservatoire des Espaces Naturels. Ce projet a été conduit grâce à la collaboration entre les services Environnement, Musées et Patrimoine de RLV.

Les musées intègrent tout autant le développement durable dans leur fonctionnement courant. Implantés dans d'anciens hôtels particuliers, au cœur historique de Riom, les bâtiments des musées nécessitent des travaux contraints par le classement et l'inscription au titre des Monuments Historiques. Au musée Mandet, la rénovation à venir de la toiture et l'isolation des combles vont viser une meilleure performance énergétique. Le changement de vitrage fait l'objet d'une étude des menuiseries des fenêtres en lien étroit avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles. Des travaux de mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite sont également prévus. C'est un programme pluriannuel de travaux qui se dessine en tentant de concilier préservation patrimoniale et performance énergétique bâtementaire.

## Pays d'art et d'histoire

Avec le renouvellement et l'extension du label aux 31 communes de RLV, le service du Pays d'art et d'histoire (PAH) est engagé dans une démarche active de connaissance, de conservation, de médiation et de valorisation de l'architecture, du patrimoine naturel et paysager.

Le service participe au programme scolaire d'EEDD de RLV en accompagnant les élèves sur le territoire à travers deux thématiques : « Au fil de l'eau » et « Le paysage ». En 2022-2023, près de 40 classes de la PS au CM2 sont parties à la découverte de leur environnement proche en compagnie d'un conférencier (70 interventions auprès de 890 élèves).

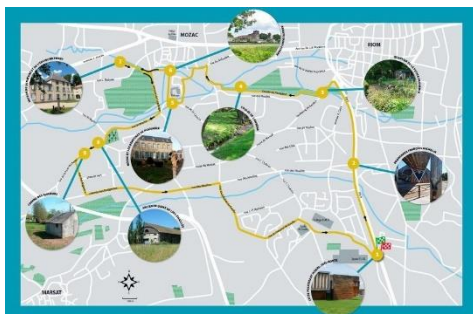
Dans le cadre de ses actions « grand public », le PAH a développé de nouvelles animations pour sensibiliser les habitants à leur environnement proche et à sa préservation.

- Autour du patrimoine naturel, en partenariat avec le service Environnement :

Animations sur les ENS avec la LPO et le CEN, conférence à la MNE sur les arbres trognes, animation découverte de la biodiversité de l'impluvium de Volvic avec un guide nature, visites sur la thématique de l'eau à Enval et rencontre d'un sourcier pour les 6-12 ans et les familles pendant les vacances scolaires, visites/ateliers sur la faune et la flore autour de l'exposition Motif central, manifestations « Rendez-vous aux Jardins » et semaine du DD ...

- Autour du sport, en partenariat avec le service mutualisé des Sports et en lien avec la labellisation « Terre de jeux 2024 » pour allier mobilités douces à la découverte du paysage :

Run-patrimoine pour le grand public et pour le personnel de RLV, randos-patrimoine, participation à la manifestation « Les mercredis du vélo » en partenariat avec la ville de Riom et le service mobilité de RLV, stage ado Sport-Culture ...



A l'occasion du Tour de France, un Parcours Vélo Patrimoine a été créé sur la thématique de l'eau le long de la coulée de l'Ambène de Riom à Mozac. Le circuit invite les habitants et les touristes à découvrir le patrimoine local à travers des balades à vélo. Réalisé en partenariat avec les services mobilité, attractivité et le PAH, ce guide édité à 500 exemplaires est diffusé depuis l'été 2023.

## Service de lecture publique

Le réseau des bibliothèques de RLV réunit la médiathèque communautaire située à Riom et 26 bibliothèques municipales réparties sur le territoire. Il propose aux habitants de l'agglomération un accès gratuit à des services communs : catalogue de collections, ressources numériques accessibles à distance, programmation culturelle favorisant le social.

- Accessibilité et inclusion des publics

L'équipe du réseau veille à la qualité d'accueil des différents publics pour favoriser l'inclusivité : utilisation d'un référentiel d'accueil, formations du personnel sur la connaissance des différents publics, sensibilisation à l'accueil des personnes en situation de handicap, travail avec des partenaires référents du territoire (Adapei, Esat, centres sociaux...).

Cette année encore, le réseau de lecture a pris part aux semaines du handicap et d'information sur la santé mentale à travers la présentation des ressources documentaires et de matériel adapté aux personnes porteuses de handicap auditif (boucle magnétique, animations doublées en LSF et initiation du personnel) ou visuel (bandes podotactiles, lecteur Daisy, livres lus et en gros caractères).

Aussi, les ateliers numériques itinérants dans les bibliothèques ont aidé à réduire la fracture numérique des habitants face à la dématérialisation des démarches administratives et à l'évolution des usages.

- Sensibilisation au développement durable

Des ressources documentaires sur toutes les thématiques liées au développement durable sont disponibles au sein du réseau des bibliothèques. L'accueil de classes du CP à la 6ème constitue un moyen de sensibiliser à l'environnement à travers la littérature Jeunesse : lectures et échanges autour du sujet, sélections documentaires pour initier ou poursuivre la réflexion en classe.



*Lecture pour enfants à la Médiathèque*

À la Médiathèque des Jardins de la Culture, des rencontres et ateliers ont été proposés tout au long de l'année, plus particulièrement à l'occasion de la SEDD. Organisés avec différents partenaires comme le Syndicat du Bois de l'Aumône ou l'association Initiatives, ces activités interrogent les pratiques des participants au regard des enjeux du développement durable, tout en créant du lien entre eux. Par exemple, l'imprimante 3D à disposition du public avec possibilité d'accompagnement, permet de prolonger la durée de vie des objets par modélisation de pièces de rechange. Et les ateliers "fais-le toi-même" (ex : découpe ou couture) sont axés sur la récupération de matériaux et le zéro-déchet.

La valorisation de la culture scientifique et technique est un autre objectif du réseau de lecture publique. En partenariat avec l'association Astu'sciences, l'exposition Néandertal, adaptée du Museum National d'Histoire naturelle, enrichie de nombreuses animations, a circulé durant 6 mois dans les bibliothèques du territoire. Elle a associé des lycées à la conception (Pierre-Joël Bonté à Riom et Lafayette à Clermont-Ferrand) et a touché plus de 3 300 personnes dont 2 300 élèves du territoire.

- Pratiques internes

Le réseau de lecture publique dispose d'un mode de réservation multisites qui renforce son positionnement comme service culturel de proximité, au plus près des habitants. Pour acheminer les ouvrages dans les bibliothèques, il a acquis cette année un véhicule électrique.



*Navette électrique du réseau de lecture publique*

En matière de solidarité, plus d'un tiers des livres retirés des collections sont redistribués chaque année pour aider à la constitution de bibliothèques dans les établissements scolaires, les structures du réseau Adapei63 (Esat, IME, CADA), les centres sociaux, le CCAS, l'hôpital et dans les services de RLV (crèches, musées, piscine). Les documents hors d'usage (livres abîmés ou contenus obsolètes) sont recyclés par séparation des matières papier et plastique. Une réflexion réseau est en cours sur l'allègement des matériaux utilisés pour l'équipement des documents (réduction d'achat de matières plastiques et facilitation du recyclage).

## B. LA POLITIQUE ENFANCE

Les services petite enfance et enfance-jeunesse de RLV mettent au cœur de leurs préoccupations la transition écologique et l'enjeu sociétal d'épanouissement. Ces thématiques sont très présentes dans les établissements comme dans les activités conduites. Le personnel éducatif œuvre également à la transmission des valeurs de développement durable à la génération future ainsi qu'aux familles.

L'ensemble des actions entreprises sont en accord avec le projet de territoire RLV # Ambition 3 : Vers un territoire engagé pour les générations actuelles et futures :

- Affirmer l'ambition de RLV autour de la transition écologique et énergétique
- Porter une attention particulière à la jeunesse, de la petite enfance aux jeunes adultes
- Faire de la santé un axe prioritaire et structurant

### Petite enfance

Le territoire de RLV compte :

- 11 crèches (9 communautaires gérées en régie, 1 en délégation de service et 1 structure associative) qui proposent 273 places d'accueil pour les familles du territoire.

Cette année, la commission d'attribution s'est réunie pour étudier 278 demandes d'accueil et attribuer 153 places. Les crèches comptent, en septembre 2023, 349 enfants au total.

- Un Relais Petite Enfance géré par RLV : lieu d'information (guichet unique), d'accompagnement personnalisé et d'échanges. Il est au service des parents, des enfants, des assistants maternels (305 en activité sur le territoire - 1 061 places en accueil individuel) et des gardes à domicile pour les 31 communes de RLV. Il anime également des ateliers d'éveil à destination des assistantes maternelles sur 17 communes du territoire (116 inscriptions pour les ateliers de fin d'année).

- Un Lieu d'accueil enfant parent (LAEP) qui comprend deux antennes, à Ennezat et à Volvic, et qui est porté par RLV. C'est un espace de rencontres et d'échanges autour de jeux entre parents, jeunes enfants jusqu'à 6 ans, futurs parents. Il est animé par une équipe composée d'une professionnelle et d'une dizaine de bénévoles qui a accueilli, début 2023, 42 familles dont 16 nouvelles.

- Projets éducatifs de la petite enfance

Les projets éducatifs et pédagogiques définissent les axes et orientations des structures de petite enfance (valeurs, principes éducatifs, organisation des groupes d'enfants, etc...). Ils sont décidés en équipe, avec l'ensemble du personnel qui les mettent en œuvre par le biais d'actions concrètes.

Tournés vers le bien-être de l'enfant, les projets éducatifs de RLV développent le lien avec les animaux (ex : projets de médiation avec des poneys, partenariats avec les fermes pédagogiques) et le rapprochement à la nature (ex : balades d'automne auxquelles participent le Relais Petite Enfance et toutes les sorties « nature » proposées par les crèches). Les activités en crèches sont autant d'occasions d'employer des matériaux naturels récupérés en promenade. Toujours dans le but de faire venir la nature aux enfants, des aménagements en faveur de la biodiversité sont entrepris (ex : hôtel à insectes, installation de potagers et de composteurs, parcours moteur et sensoriel ...). Certaines équipes laissent la possibilité aux siestes extérieures favorisant l'endormissement. Avec les plus grands, les repas sont distribués en self pour éviter le gaspillage alimentaire.

Aussi, il est important de souligner la collaboration, le dialogue et la confiance avec les parents parmi les grandes valeurs déclinées dans les projets éducatifs. A l'instar du projet éducatif de la crèche *A petits pas*, les parents sont associés à sa construction lors de rencontres en soirée. Cette initiative leur donne l'opportunité de participer plus activement à l'évolution d'accueil de leur enfant. Au quotidien, différentes actions contribuent à l'implication des parents dans la vie des crèches :

- Evènements festifs comme « La fête de la crèche » en juin pour dire au revoir aux enfants en âge de partir à l'école et accueillir les nouveaux parents qui se retrouvent autour d'ateliers type kermesse.



*Semaine du goût 2023  
Crèche Arc en ciel*

- Sorties ou balades avec les enfants au cours desquelles les parents peuvent être sollicités comme accompagnateurs.



*Fête de la crèche d'Ennezat 2023*

- Invitations des parents à partager des moments de convivialité avec les enfants et les professionnelles lors d'évènements ponctuels.
- Réalisation du « P'tit guide » des parents à la crèche de Châtel-Guyon. Conçu par l'équipe, ce livret regroupe conseils et informations sur les thèmes qui préoccupent habituellement les parents de jeunes enfants : sommeil, pleurs, alimentation, etc. Il est complété par « l'affiche du mois ».

Dans un souci permanent d'améliorer le service aux enfants et aux familles, l'organisation d'analyses de pratiques pour tous les agents permet de travailler plus en profondeur des thèmes précis tels que l'adaptation, le repas ou encore la place de l'adulte dans le jeu de l'enfant mais également le bien-être au travail.

L'expérimentation d'un projet en direction du bien-être du personnel est conduite dans une crèche. Il s'agit de faire prendre conscience aux agents de l'importance de leur santé, ergonomie et écoute de leur corps par la découverte de formation « Shiatsu ».

- Structures d'accueil

Chaque année des travaux de rénovation et/ou de rafraichissement ont lieu dans les crèches (ex : remise en peinture, changement des luminaires existants pour des LED, etc...). De nouvelles actions en faveur de la transition écologique et énergétique sont prévues ces prochaines années au sein des structures de la Petite Enfance de RLV :

- Etudes thermiques sur l'ensemble des bâtiments Petite Enfance,
- Travaux d'isolation par l'extérieur des crèches,
- Travaux d'amélioration acoustique à Sayat,
- Plantation d'arbres hauts pour un ombrage naturel et afin de réguler la chaleur de manière naturelle,
- Installation de bacs de jardinage.

L'année 2023 est surtout marquée par le projet d'extension de la crèche d'Ennezat. En effet, même si les travaux ne débiteront qu'en janvier 2024, la conception du projet a été réfléchiée avec l'ensemble des équipes concernées sur l'année 2023. L'enjeu est d'améliorer les conditions d'accueil des enfants et d'accroître le nombre de places, en réponse aux besoins de cette partie du territoire. En effet, 25 demandes en 2023 ont eu une réponse favorable mais 40 dossiers sont en liste d'attente pour cette crèche.

Des options ont été intégrées en matière de Développement Durable, principalement les suivantes :

- ✓ Sol biosourcé,
- ✓ Isolation thermique par l'extérieur,
- ✓ Isolation intérieure en laine de bois,
- ✓ Cuve de récupération des eaux pluviales,
- ✓ Mise en place de panneaux photovoltaïques.



*Projet d'extension de la crèche d'Ennezat*

- Fonctionnement des équipements

Relancés en 2023, le marché jeux & jouets et le marché des fournitures pédagogiques intègrent des clauses environnementales dans les cahiers des charges. Il s'agit par exemple d'acquérir des produits en bois issus de forêts gérées de manière durable (certification PEFC) ou encore des biens issus du réemploi, de la réutilisation ou du recyclage (conformément à la loi AGEC). Pour certains jeux, une attention particulière est portée à la provenance des matériaux, au choix de peinture naturelle et au respect de la norme EN71 qui répond parfaitement à la réglementation européenne relative à la migration des composants chimiques. En outre, les crèches apprécient les dons de jouets des familles (en état de répondre aux normes).

Par ailleurs le nouveau marché des produits d'entretien des locaux a été exécuté en 2023. Dans ce cadre, la démarche d'éco-responsabilité se traduit par le déploiement du nettoyage à l'eau ozonée au sein des 9 crèches RLV et du RPE. Ce nouveau dispositif est utilisé pour les sols, les surfaces planes (plan de travail, tables, mobilier) et les jouets. Il a été expérimenté en 2022, avec des analyses effectuées par un laboratoire indépendant pour en constater l'efficacité bactéricide. Avec ce changement de pratiques, le service Petite Enfance a souhaité modifier sa « manière de faire » en proposant aux équipes du matériel de pré-imprégnation qui présente l'avantage de réduire le port de charges lourdes (seau d'eau de plusieurs litres) et ainsi prévenir les troubles musculosquelettiques dans le secteur de la petite enfance. De manière générale, ce dispositif à l'eau ozonée génère des économies d'eau et limite l'exposition des enfants et des agents aux produits chimiques.

L'ensemble de ces actions favorise tant le respect de l'environnement que la santé et le bien-être des parents, enfants et professionnels de la Petite enfance. C'est dans ce sens que s'est également poursuivi en 2023 le projet « Au bonh'air des mômes », en lien avec le Contrat Local de Santé (détails ci-après).

## Enfance – Jeunesse

Ouvert en 2010, l'accueil de loisirs de Saint-Laure est une structure gérée par RLV. Il peut accueillir jusqu'à 130 enfants âgés de 3 ½ à 17 ans, en provenance des 31 communes du territoire. Les activités se déroulent les mercredis ainsi que pendant les vacances scolaires. Aux vacances d'hiver et d'été, le service met aussi en place des séjours et mini-camps pour les enfants et adolescents du territoire.

L'accueil de loisirs de Saint-Laure attache une importance quant au respect de l'environnement, que ce soit dans son fonctionnement (ex : lutte contre le gaspillage alimentaire) ou à travers les projets proposés aux enfants (ex : animations nature). Ses objectifs pédagogiques sont de :

- Permettre la découverte d'un patrimoine régional
- Sensibiliser les enfants à protection de l'environnement
- Favoriser l'autonomie et la responsabilisation
- Impliquer les enfants à la vie en collectivité.



## C. RLV, TERRE DE SPORTS

Avec la labellisation « Terre de Jeux 2024 » obtenue en 2019, RLV poursuit 3 grands objectifs afférents :

- La célébration, pour faire vivre à tous les émotions des Jeux ;
- L'héritage, pour changer le quotidien des Français grâce au sport ;
- L'engagement, pour que l'aventure olympique et paralympique profite au plus grand nombre.

Cette labellisation valorise les actions de l'agglomération qui passent par la mobilisation de l'ensemble des acteurs du territoire : la jeunesse et les écoles, les associations sportives et autres, les services communautaires ainsi que le grand public.

### Evènements sportifs

Cette année, deux projets « Terre de Jeux 2024 » ont plus particulièrement œuvré au rapprochement des univers du sport et de la culture :

- « Jeux Olympiques, en route pour Paris 2024 ! »



Expo « JO, en route pour Paris 2024 ! »

Une exposition de 14 panneaux sur l'histoire de l'Olympisme a été conçue par le Pays d'art et d'histoire de RLV et le service mutualisé des Sports. Avec une tournée en 12 lieux dans les classes et 6 communes du territoire, cette exposition s'est déplacée au plus près des habitants. De janvier à juillet, près de 1 700 personnes ont pu la découvrir. Des rencontres autour de cette thématique ont été proposées avec le Relais Petite Enfance : visite de l'exposition et animations dans 3 équipements sportifs (St-Ours-les-Roches, Ennezat et Riom).

- Cap J.O. Cultures urbaines

De janvier à juin 2023, RLV a imaginé un cycle d'actions à Ennezat permettant de mêler arts, sports et cultures urbaines dans le cadre de la Convention Territoriale à l'Éducation Artistique et Culturelle (CTEAC). Ce projet s'est adressé à des publics variés :

- Ateliers d'écriture rap au sein de l'EHPAD : réalisation d'un mémoire exposé dans l'entrée,
- Initiations skate avec les élèves des classes élémentaires de l'école primaire,
- Séances de break dance avec les élèves du lycée agricole pour la création d'un spectacle,
- Accueil en résidence de la compagnie Suprême Legacy à l'école intercommunale de musique pour la création du spectacle « Impulse » présenté aux scolaires de la commune,
- Ateliers graffiti de customisation sur vieux kimonos avec les jeunes judokas et leur famille, ainsi que la réalisation d'une fresque de 57 m<sup>2</sup> au dojo par l'artiste TOPAZ.

D'autres actions « Terre de jeux 2024 » ont été également déclinées sur le territoire :

- Semaine du handicap

Durant la Semaine du handicap organisée par RLV, du 11 au 18 mars 2023, les pratiques handisports ont été mises à l'honneur par les clubs locaux et la présence de champions paralympiques : Julien Veyseyre (triathlon) et Nicolas Valentin (rugby fauteuil).

- Semaine Olympique et Paralympique

La 3<sup>ème</sup> édition de la Semaine Olympique et Paralympique (SOP) a mobilisé, du 3 au 7 avril 2023, de nombreux clubs sportifs, établissements scolaires et acteurs locaux sur le thème de l'inclusion. Ils ont promu les valeurs citoyennes et sportives sur le territoire de RLV.

L'événement a été lancé lors de l'inauguration de la fresque au Dojo d'Ennezat. Ensuite, des portes ouvertes de différents lieux de pratique du territoire se sont tenues à destination du grand public. Les associations sportives ont montré leurs disciplines grâce à des démonstrations et initiations. Le Musée Mandet a également ouvert ses portes avec une animation breakdance par Suprême Legacy.

Pour soutenir l'éducation par le sport, des Olympiades ont réuni, à Chappes, 24 classes de maternelles du territoire, soit 600 enfants. Ils ont testé divers ateliers : course d'obstacle, saut en hauteur et longueur, lancer, parcours motricité ... Aux 4 écoles de Riom, des fiches actions sur les disciplines olympiques et paralympiques ont été proposées dans la cadre de la programmation d'éducation physique et sportive pour les 850 enfants concernés.



*Activité handisport*

Des sensibilisations aux sports handicap et à la pratique sportive avec un handicap moteur ou visuel ont également été conduites (ex. : tir à l'arc « assis », parcours d'agilité en situation de cécité partielle, course de vitesse avec « guide », lancer de précision assis, boccia...). Et le film « We're the Superhumans » sur les Jo paralympiques de Londres a été diffusé. Sur le temps périscolaire, des ateliers en langage des signes ont eu lieu. Avec les accueils de loisirs (RLV, Sayat, Enval, Mozac, St-Laure, Volvic et Riom), 120 jeunes ont bénéficié d'activités encadrées.

- Journée Olympique

En lien avec la Journée Olympique nationale et du Tour de France, qui a traversé cet été la Communauté d'Agglomération, RLV a planifié deux rendez-vous pour célébrer le vélo sous toutes ses formes et la place des femmes dans le monde sportif international et olympique :



*Initiation vélo*

- Repérage du Tour de France féminin 2023, le vendredi 23 juin

Les cyclistes licenciés des clubs locaux se sont rassemblés sur la ligne de départ à Châtel-Guyon pour repérer le tracé du Tour de France féminin à travers les 9 communes concernées.

- Randonnée « VTT et route », le samedi 24 juin

Le Cyclo Club de Riom et le Volvic Vélo Nature ont organisé une randonnée ouverte à tous les publics pour fêter le J-30 du Tour de France féminin. Les participants ont pu arpenter, à leur rythme, les paysages du territoire de RLV au départ de Mozac. Sur place, le club de BMX a offert une opportunité pour les spectateurs de s'exercer à cette discipline.

## **Equipements sportifs**

RLV gère des équipements sportifs d'envergure, à rayonnement territorial : le centre régional de tir à l'arc, le centre aquatique Béatrice Hess, le centre de tennis couvert et le Gymnase Aimé Césaire à Riom.

- Centre régional de tir à l'arc

Comptant 200 licenciés, le club des archers riomois fait partie des plus grands au niveau national et international. Le label « Terre de Jeux 2024 » a reconnu le Centre Régional de Tir à l'Arc (CRTA) pour son excellence et ses athlètes olympiques. Retenu Centre de préparation aux Jeux Olympiques (CPJ), il figure dans le catalogue des délégations internationales qui peuvent venir s'entraîner à Riom en attendant les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Dans cette perspective, une extension du pas de tir extérieur a été aménagée de janvier à mai 2023. Il comptait 54 postes de tir sur la distance olympique de 70 m, auxquels s'ajoutent aujourd'hui 26 postes. L'extension de l'équipement répondra ainsi aux besoins des habitants en matière de découverte, d'initiation et de perfectionnement au tir à l'arc. Cela aura un véritable impact sur l'ensemble du territoire de RLV, par :



*Pas de tir extérieur du CRTA*

- Son intérêt social, notamment auprès du tout public : jeunes, adultes, séniors, famille, et personnes à mobilité réduite. Le projet d'extension du pas de tir permettra de promouvoir le tir à l'arc et ses valeurs auprès des jeunes des établissements scolaires et des centres de loisirs, d'organiser des rencontres entre le haut niveau et la population. La centralité géographique du Centre Régional de Tir à l'Arc le situe à moins de 25 minutes de n'importe quelle commune de notre agglomération. Il est desservi par une ligne de transport urbain régulière. Les personnes en situation d'invalidité bénéficient également d'un transport à la demande adapté qui les conduit de la porte de leur domicile jusqu'à l'équipement.
- Son intérêt pour la santé : sport de précision et de maîtrise, le tir à l'arc est un sport adapté à tous et à toutes. On lui reconnaît de nombreuses qualités pour la santé physique et mentale.
- Son intérêt éducatif dans la formation et la promotion des valeurs sportives et humaines auprès du tout public, dans toutes les catégories et niveaux de compétitions.
- Son intérêt sportif et touristique : l'extension du pas de tir extérieur permettra l'organisation de différentes manifestations à vocation locale voire nationale et internationale permettant de créer une dynamique sur l'agglomération et de renforcer l'image sportive du territoire.
- Son intérêt écologique : le projet d'extension du pas de tir extérieur sera utilisé sur la période de mai à août, lors des événements sportifs, des stages, des formations et des entraînements. Cette surface s'étend sur 1.5 ha, il est envisageable d'avoir une vocation agricole de cet espace en dehors des périodes d'utilisation sportive. Ce projet constitue une opportunité d'expérimenter l'utilisation partagée d'un équipement communautaire dans la volonté de répondre à deux enjeux majeurs de la Communauté d'Agglomération que sont l'ambition d'un rayonnement sportif national et le soutien de l'activité agricole.

- Centre aquatique Béatrice Hess

Le Centre aquatique Béatrice Hess poursuit sa mutation. Après une ouverture des deux bassins de natation, ce nouvel équipement de la Communauté d'Agglomération sera composé de 3 espaces : bassins de nage, espaces détente et structures ludiques. Il incarnera un lieu de bien-être, de santé, de sport et d'apprentissage. De nombreuses associations sportives y proposent des activités toute l'année : natation, plongée, triathlon...

Depuis mai 2022, le chantier s'est composé à la fois d'une rénovation et d'une extension de l'ancienne piscine. Les orientations techniques pour une optimisation énergétique ont été au cœur de ce projet. Il intègre un fonctionnement avec au moins 20 % des besoins couverts par des énergies renouvelables :

- Aux abords du grand bassin, changement des baies vitrées pour un meilleur confort thermique,
- Intégralité du bâtiment équipé d'éclairage LED,
- Installation de panneaux solaires couvrant une partie de la production d'eau chaude sanitaire et étude lancée pour un raccordement au réseau de chaleur biomasse qui desservira des équipements publics du quartier du Cerey,
- Mise en place d'un récupérateur de calorie sur les eaux usées des douches pour un préchauffage de l'eau chaude sanitaire avant l'entrée dans les ballons d'eau chaude,
- Abaissement de la température d'eau du bassin sportif à 27°C pour diminuer la consommation de gaz nécessaire pour chauffer les 900m<sup>3</sup> d'eau au quotidien,
- Optimisation du fonctionnement des lampes à UV, grandes consommatrices d'énergie, par indexation sur la qualité de l'eau afin de réduire leurs consommations énergétiques.

La recherche d'économie d'eau fait aussi partie intégrante du projet :

- Système de filtration performant qui devrait permettre de ne pas augmenter la consommation d'eau de l'équipement malgré un doublement de la surface des bassins,
- Nouveau protocole de nettoyage des sols afin de baisser l'utilisation des jets d'eau,
- Pose de sous compteurs et de débitmètres pour l'alimentation des pédiluves et l'eau de lavage des plages afin de quantifier les usages de l'eau et mieux maîtriser les consommations.

Enfin, une étude est en cours afin de pouvoir récupérer l'eau de nappe pour l'arrosage des espaces verts et si possible pour les apports d'eau dans les bassins, après un prétraitement.



*Travaux du centre aqualudique Béatrice Hess*

Durant une partie du chantier, les baigneurs et associations ont pu être accueillis à la piscine de Châtel-Guyon. Là encore, le contexte de pénurie d'eau sur le territoire a été pris en compte : des mesures concrètes ont été appliquées cet été dans la gestion de cet équipement :

- Période d'ouverture réduite (2.5 mois contre 6 mois),
- Limitation de l'alimentation d'eau des pédiluves,
- Réduction du nombre de lavages de filtres,
- Limitation du nettoyage des plages aux jets d'eau au profit de l'utilisation d'une autolaveuse.

Les résultats sont 2 925 m<sup>3</sup> d'économie d'eau et 11 260 m<sup>3</sup> de gaz en moins par rapport à 2022.

## D. LA POLITIQUE RESSOURCES HUMAINES

Tout au long de l'année 2023, la direction des Ressources Humaines de RLV a développé des actions plaçant le développement durable comme facteur de bien-être au travail des agents et plus largement de l'attractivité de la collectivité.

- Qualité de vie et des conditions de travail

Concernant la qualité de vie au travail et les conditions de travail, une enquête a été effectuée à l'automne 2022 auprès de tous les agents communautaires. Tout au long de l'année 2023, la restitution de celle-ci auprès de l'ensemble des agents ainsi que des ateliers ont été organisés pour construire un plan d'actions au niveau de la collectivité et au sein des services. Le plan d'action sera soumis à validation d'ici la fin du premier trimestre 2024 dans le cadre du dialogue social.

Les sujets liés au développement durable sont largement apparus dans les retours (tri des déchets des services, utilisation de véhicules électriques...). Parmi tous les points remontés, l'un d'eux concerne spécifiquement les trajets évités avec la modification du protocole temps de travail et en particulier les modalités de télétravail. Des temps de travail dans le cadre du dialogue social ont été ouverts sur ces sujets au dernier trimestre 2023 afin de présenter à l'automne 2024 des propositions de cadres renouvelés et partagés.

- Parcours professionnel des agents

En réponse à des besoins partagés des collectivités et face à l'urgence climatique, le centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) a présenté début 2023, ses engagements en faveur de la transition écologique. Celui-ci mobilise toute la Fonction Publique Territoriale et ses agents en généralisant l'intégration de la transition écologique dans ses formations. De plus, le CNFPT étoffe son offre de services à travers des ressources, des rencontres, des accompagnements.

En ce sens, RLV s'assure de la participation de ses agents à ces temps favorables à la montée en compétences des agents. En effet, RLV souhaite faciliter l'appropriation par les agents des enjeux de transition écologique et leur permettre d'identifier les impacts dans leur métier. Au moyen de la formation, l'objectif est également de faire émerger de nouvelles pratiques professionnelles, s'appuyant sur l'expérience de terrain des agents. C'est pour accompagner ces mutations que la transition écologique a été inscrit comme axe transversal du Plan de formation 2023 de RLV.

A ce titre, des actions de formations à destination des agents et en lien avec la transition écologique ont été proposées. Les formations ayant eu lieu sur cette thématique en 2023 sont les suivantes :

- Remise en selle, formation de formateurs à l'éco conduite, aménagement des voies cyclables
- La fresque du climat
- Découverte des éco matériaux et utilisation dans le bâtiment
- Les budgets verts au service de la transition
- Pour une bibliothèque verte
- Réseau départemental des acteurs publics

La majorité des formations ont été effectuée par le biais du CNFPT. En parallèle, certaines actions de formations ont été effectuées auprès d'organisme privés pour un coût total en 2023 de 2014 €, notamment dans le domaine de l'eau.

## FINALITE N° 4 : LA COHESION SOCIALE ET LA SOLIDARITE ENTRE LES TERRITOIRES ET LES GENERATIONS

Le projet de territoire de RLV porte la volonté d'être unis dans la diversité. C'est pourquoi, la Communauté d'Agglomération doit créer des leviers de solidarité territoriale et d'équité. Cela s'exprime à travers des actions qui favorisent le lien social, que ce soit entre les habitants comme entre les communes. Cette finalité permet de lutter contre les formes de discrimination, en interaction avec les autres finalités du développement durable.

### A. LA POLITIQUE D'INSERTION

#### Insertion professionnelle

Dans le cadre de la compétence politique de la ville, RLV s'est dotée d'un projet territorial d'insertion professionnelle et sociale qui se décompose en différents Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI) :

- 2 ACI patrimoine bâti/2nd œuvre et espaces verts (17 postes), portés par Inserfac basé à Châtel-Guyon et Riom
- 2 ACI métiers de l'environnement et patrimoine bâti (18 postes), portés par Brigades nature basé à Riom,
- 1 ACI lavage écologique sans eau (10 postes) porté par Inserfac basé à Riom,
- 1 ACI lavage et conditionnement de contenants réutilisables Auvergne Consigne (8 postes), porté par Brigades nature basé à Riom.

Depuis 2021, un double conventionnement est mis en place entre RLV et les différentes associations (Inserfac / Brigades nature) d'une part et entre RLV et 3 communes partenaires d'autre part : Châtel-Guyon, Riom et Volvic. Ce conventionnement explicite les modalités de versements des subventions allouées et les engagements de chacun. Le service de la cohésion sociale de RLV assure la coordination territoriale de ce projet intercommunal d'insertion. Des objectifs globaux d'insertion de 85 personnes éloignées de l'emploi et un accompagnement individualisé ont été définis avec les acteurs concernés.

- Bilan d'activité et bilan social

En 2023, la participation financière communautaire est de 193 000 €, dont 57 000 € pris en charge par la commune de Châtel-Guyon, 22 000 € par celle de Riom et 20 000 € par la commune de Volvic. Les interventions des équipes se sont réparties comme suit : 303 jours pour RLV, 185 jours pour Châtel-Guyon, 71 jours pour Riom et 65 pour Volvic.

Cette année, le bilan social de l'activité d'Inserfac est l'emploi de 44 salariés dont 55% résidents de l'agglomération (Riom 39%, Châtel 14% et Volvic 2%), 86% sont des hommes et 40% bénéficient du RSA. Le taux de sorties dynamiques est de 56% : 29% en emploi durable (contrat plus de 6 mois), 3% en emploi de transition (contrat moins de 6 mois) et 24% de sorties positives (formation, insertion...).

Le bilan social de Brigades Nature est quant à lui de 41 salariés employés, dont 67% résidents de l'agglomération (Riom 49%, Châtel-Guyon 4%, Volvic 2%, Charbonnière, Mozac, Pessat-Villeneuve), 80% d'hommes et 58% bénéficiaires du RSA. Le taux de sorties dynamiques est de 45% : 9% en emploi durable, 18% en emploi de transition et 18% de sorties positives.

## Collectes solidaires

- Grande collecte solidaire de téléphones

En lien avec l'organisation du Tour de France et plus précisément l'étape au départ de Vulcania, une grande collecte solidaire d'anciens téléphones portables a été organisée cet été par RLV, en partenariat avec Ecosystem, l'éco-organisme en charge de la seconde vie des équipements électriques.

Grâce à 20 points de collecte répartis sur différentes communes du territoire, les habitants ainsi que les services de RLV ont donné 218 téléphones. Ceux-ci ont été remis officiellement à Ecosystem sur le podium du Tour de France, le 11 juillet 2023. En contrepartie, Ecosystem a offert 70 téléphones reconditionnés à l'association d'insertion Inserfac qui œuvre sur le territoire auprès des personnes éloignées de l'emploi.



*Remise de la collecte de téléphones par RLV*

- Collectes sur les sites de RLV

Toute l'année, la récupération de papier usagé est instituée sur la plupart des sites administratifs de RLV par l'ACI Brigades nature. En 2023, environ 1 900 kilos de papier ont été collectés puis intégrés au cycle de valorisation afin d'alimenter en matière première la filière de papier recyclé.

Suite au développement d'un partenariat avec la société Ecomégot, RLV veut également déployer la collecte de mégots. L'installation de 16 cendriers est prévue sur les infrastructures communautaires. L'achat du matériel ayant été réalisé sur l'année 2023, la pose va démarrer cette fin d'année, pour une entrée en service sur le 1<sup>er</sup> trimestre 2024. La collecte sera confiée aux partenaires en insertion professionnelle. La valorisation des mégots donnera lieu à la transformation de cette matière première en buchettes de combustible ou en fabrication d'objets tels que des cendriers de poche.

## Forum de l'ESS

Le concept d'économie sociale et solidaire (ESS) désigne un ensemble d'entreprises organisées sous forme de coopératives, mutuelles, associations, fondations, dont le fonctionnement interne et les activités sont fondés sur un principe de solidarité et d'utilité sociale. Ces structures ont souvent un ancrage local adapté aux nécessités de chaque territoire et de ses habitants. Ce concept développe de fait une ressource d'emploi non délocalisable.

RLV a organisé le 1<sup>er</sup> Forum de l'Economie Sociale et Solidaire du territoire, les 24 et 25 mars 2023, au cinéma Arcadia à Riom.

Avec cet événement, la volonté de RLV était de :

- Permettre la rencontre de femmes et d'hommes, entrepreneurs de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS),
- Mettre en avant tout un pan de l'activité économique méconnu et portant source de développement et d'emplois,
- Faire connaître des modèles économiques plus vertueux où l'intérêt collectif est souvent placé au centre de la démarche,
- Renforcer les partenariats entre les acteurs économiques traditionnels et les acteurs de l'ESS,

- Faire découvrir au grand public tous les services et prestations que peuvent leur proposer, sur le territoire, les acteurs de l'ESS,
- Mettre en avant un secteur qui fait preuve d'initiative et d'innovations,
- Présenter des activités ou des entreprises qui très souvent proposent des services en lien avec certains enjeux présents et futurs de notre société : transition écologique, économie circulaire, autonomie des personnes âgées, lutte contre toutes formes d'exclusion ...



Ce projet a été conduit en partenariat avec les services de l'Etat, du Département du Puy-de-Dôme, de la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire (CRESS) et avec la participation de France Active et Chantier Ecole.

Le programme de l'événement s'est décomposé en une matinée pour les professionnels et les élus, le vendredi 24 mars :

- Présentation de l'ESS avec flash territorial
- Témoignage de l'ESAT l'Envolée et de l'entreprise SINTEC
- Atelier ESSPRESSO : rencontres entre 26 acteurs de l'ESS et 4 entreprises « traditionnelles »
- Documentaire sur l'ESS et atelier sur les clauses d'insertion pour les élus (15 participants)

La matinée du samedi était consacrée au grand public qui a pu parcourir les stands des différentes structures de l'ESS, à la rencontre des activités ou prestations proposées : 34 partenaires présents et 48 passages recensés. En outre, des courts métrages sur l'ESS ont été diffusés en continu.

Cette première édition a été appréciée par les participants et le bilan est positif pour RLV comme pour les acteurs investis qui ont ainsi été mis en valeur. Les interventions ont réussi à mieux faire connaître ce modèle économique de l'ESS, en lien avec les enjeux du territoire (insertion, développement durable, emplois non délocalisables ...). Une reconduction de ce forum est donc souhaitée par l'ensemble des acteurs, avec une interrogation sur le format le plus efficient sachant que cette manifestation pourrait être proposée au cours de l'automne 2024.

## B. ACCOMPAGNER LES JEUNES

Avec plus de 19 000 jeunes de moins de 25 ans résidants sur son territoire, la Communauté d'Agglomération s'engage pour la jeunesse.

- Les dispositifs RLV en faveur de la jeunesse

RLV a construit une politique d'accompagnement de la jeunesse sur son territoire qui se traduit par :

- La création en 2020 de RLV Info Jeunes pour apporter une information généraliste et accompagner ce public. Ce service communautaire confirme sa montée en puissance et est de plus en plus connu et reconnu par les jeunes ;
- L'adhésion de RLV à la Mission Locale afin de promouvoir une égalité des chances dans le cadre de l'insertion professionnelle des jeunes de son territoire et l'affirmation d'actions conjointes complémentaires ;



- Le déploiement de divers dispositifs d'accompagnement comme l'appel à projets jeunes qui finance en partie les séjours à destination des moins de 18 ans ou, depuis 2023, le BAFA territorial qui permet le financement de cette formation en contrepartie d'une contribution citoyenne ;
- L'organisation de nombreux événements dédiés aux jeunes tout au long de l'année, tels que le Forum de l'emploi, le Forum santé-jeunes, les job dating, les formations spécifiques (ex : babysitting), les ateliers (ex : gestion du stress), etc.

- La Maison de la Jeunesse et de l'Emploi

Cette politique répondant à des besoins de la population, les élus de la Communauté d'Agglomération ont souhaité construire une approche partenariale sur cette thématique. RLV porte la construction de sa future Maison des Jeunes et de l'Emploi. Un bâtiment, laissé en friches depuis 2015 au cœur de Riom, sera réhabilité pour être dédié à ce public. A compter de fin 2024, il accueillera notamment la Mission Locale et RLV info jeunes.

Le 6 octobre dernier, les élus communautaires, les partenaires financeurs du projet et les jeunes du territoire ont posé la première pierre symbolique de ce site. D'une superficie totale de 1 000 m<sup>2</sup> répartis sur 4 niveaux, dont 2 dédiés à la jeunesse et de l'emploi, le bâtiment est idéalement situé en termes d'accessibilité avec la proximité du pôle intermodal de la gare de Riom.



*Pose de la 1<sup>ère</sup> pierre de la Maison de la Jeunesse et de l'Emploi*

Ce projet est soutenu par le programme France Nation Verte du Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires - Ministère de la Transition énergétique. Il s'agit d'une réhabilitation exemplaire qui intègre des panneaux photovoltaïques, un raccordement au réseau de chaleur bois RCBE de RLV, une cuve de récupération des eaux pluviales, une isolation et un revêtement de sol biosourcés, des vitrages performants et des luminaires avec détecteur de présence. Le bâtiment sera conforme au label BBC Rénovation.

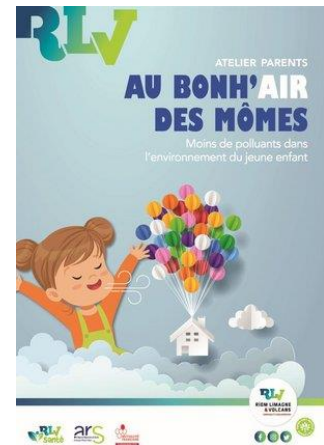
### C. LA POLITIQUE SANTE

Le Projet de territoire de RLV a inscrit l'ambition de « Faire de la santé un axe prioritaire et structurant sur le territoire ». Pour répondre aux enjeux du territoire, dès 2020, l'exécutif a été renforcé par une vice-présidence à la santé et à la démographie médicale et le service cohésion sociale a vu ses missions élargies avec le recrutement de la coordinatrice du Contrat Local de Santé (CLS).

Fin 2022, après un large travail de concertation avec les 31 communes et les acteurs socioprofessionnels, RLV a signé son CLS visant à développer une politique d'accès aux soins et de prévention au plus proche des besoins du territoire, avec une attention particulière portée à l'enjeu de la démographie médicale. Ce CLS est réalisé avec le co-financement de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes et de nombreux partenaires sont mobilisés dans sa mise en œuvre.

## Santé-environnement

Le CLS porte le projet « Au bonh'air des mômes » qui rassemble trois thématiques essentielles en santé-environnement : la qualité de l'air, l'environnement de l'enfant et la pédagogie du dehors. L'objectif est de sensibiliser aux gestes du quotidien qui permettent de limiter les sources d'irritants, de polluants et d'allergènes à la maison. Ce projet s'adresse aux professionnels de la petite-enfance, aux enfants et aux parents afin d'accompagner les changements de pratiques. Co-financé par l'Agence Régionale de Santé, il s'est déroulé sur 2022/2023.



- Formation des professionnels de la petite-enfance

Fin 2022, les assistantes maternelles du territoire ont été sensibilisées par des actions conduites par le Relais Petite Enfance et le service santé de RLV, dans le cadre d'une semaine dédiée :

- Atelier « Fais-le toi-même » sur les produits du quotidien, animé par Initiative,
- Atelier « La famille des 7 perturbateurs endocriniens », par C. Motte de la Mutualité Française,
- Conférence « Ma maison respire, mon enfant aussi », par C. Motte de la Mutualité Française.

Ce sont ensuite plus de 100 agents des structures d'accueil communautaires qui ont été formés par Catherine Motte de la Mutualité Française sur l'environnement du jeune enfant et les risques associés. L'intervenante a suivi les équipes sur site (1/2 j dans les 9 crèches et le Relais petite enfance) pour analyser les pratiques sous l'angle santé-environnement, prodiguer des conseils adaptés aux professionnels et apporter de l'information aux parents.

- Sensibilisation du grand public

Deux ateliers de sensibilisation des familles ont été organisés dans les crèches de Riom et Saint-Laure, sur le thème "Moins de polluants dans l'environnement du jeune enfant". Les participants ont créé un produit ménager naturel, tout en discutant de santé-environnement.

De plus, 4 évènements grand public ont eu lieu du 20 septembre au 6 octobre 2023, pendant la Semaine européenne du développement durable :

- Conférences animées par Catherine Motte de la Mutualité Française : « Ma maison sans polluants », « Ma salle de bain sans polluants » et « Préparer la chambre de bébé »,
- Stand d'information lors du marché de Riom, animé par le service habitat de RLV, la Mutualité Française, la MGEN et l'association CLCV.

- Soutien à la pédagogie du dehors

Afin de favoriser la pédagogie du dehors et le temps passé en extérieur auprès des enfants, les structures petite enfance de RLV ont également bénéficié d'une animation nature. Coordonnées par le REEA, ces activités se sont déroulées entre avril et juin 2023.

Avec l'équipe pédagogique de la crèche « A petits pas » de Riom, il a été décidé de réaliser un accompagnement plus poussé. Ouverte en 2022 dans une approche écologique, cette crèche a en effet défini son projet pédagogique autour d'un fil rouge sur la pédagogie du dehors. Le projet « Au bonh'air des mômes » a permis de financer un accompagnement par Kevin Conilh (Empreinte), animateur

nature du territoire. Celui-ci a proposé une formation théorique à tout le personnel de la crèche autour de la pédagogie du dehors et le lien entre nature et petite enfance (2 sessions).

Par la suite, cette formation a été mise en pratique lors de 2 sorties en forêt. Ces différents moments ont aidé l'équipe pluriprofessionnelle à prendre pleinement conscience de l'importance de la nature dans le développement de l'enfant, ainsi que des nombreuses possibilités de jeu offertes par notre environnement extérieur. Forte de cette expérience, l'équipe souhaite désormais aménager les espaces extérieurs de la crèche, tout en poursuivant sa volonté de favoriser l'immersion de la nature au sein de la structure.



*Animation nature avec les petits*

Le projet avait également pour dessein de mettre en place des actions à destination des enfants de la communauté des voyageurs. Dans ce but, une collaboration avec le CCAS de Volvic a permis d'initier deux balades nature, en mai et juin 2023. La première ayant eu un succès limité, le choix a été de faire bénéficier les enfants de l'accueil de loisirs de Saint-Laure de la deuxième balade.

- Lutte contre les espèces nuisibles pour la santé

Un axe santé-environnement du CLS est consacré à la lutte contre les espèces exotiques envahissantes nuisibles pour la santé. La coordinatrice du CLS est référente ambroisie depuis 2021 et relaie les informations aux référents "ambroisie" communaux.

La priorité en 2024 sera la lutte contre le moustique tigre, dont la présence se confirme sur le territoire. La coordinatrice du Contrat Local de Santé a bénéficié d'une formation sur ce sujet en 2023 et il est prévu de développer un plan d'action intercommunal, accompagné par la FREDON. Les communes auront à charge de nommer des référents "moustique tigre", au même titre que l'ambroisie, et la coordinatrice du CLS sera la référente intercommunale. Ces référents seront formés et accompagnés.

### Autres actions de prévention

En février, une nouvelle collecte de protections périodiques a été réalisée. Puis, en mars, la Ville de Riom et RLV se sont associées pour la 3<sup>ème</sup> édition du Forum "Les Règles du Je". Pendant 2 jours ½, RLV info jeunes a accueilli près de 300 lycéens et collégiens du territoire. L'occasion de rompre avec les tabous et de « sex'primer » grâce à des ateliers, échanges et expositions sur les thèmes variés de la santé sexuelle comme des stéréotypes de genre, de l'homophobie, de la puberté, des règles ...

A l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, le 8 mars 2023, les jeunes étaient invités à :

- Une initiation au self-défense avec le Judo Club Riomais
- Un atelier écriture et enregistrement d'une chanson rap
- Un théâtre forum avec le Collectif Romy
- Des consultations libres avec le Centre de Santé Sexuelle
- Une émission web radio



*Les Règles du Je*



*Semaine du handicap*

Enfin, cette année encore, la Communauté d'Agglomération a soutenu des temps forts de sensibilisation auxquels les communes du territoire ont participé pour proposer diverses animations :

- La Semaine du handicap, en mars ;
- Les Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM), en octobre ;
- Les marches d'Octobre Rose, en soutien aux malades atteints du cancer.

## **D. AMELIORER ET RENOVER L'HABITAT**

RLV anime un Programme Local de l'Habitat (PLH), à l'échelle des 31 communes de son territoire, autour de 7 grandes orientations :

- Renforcer la mixité sociale et générationnelle,
- Revitaliser les centres bourgs,
- Favoriser le développement résidentiel sur les secteurs stratégiques et disposer d'une stratégie foncière pour limiter le coût et maîtriser la consommation des espaces naturels et agricoles,
- Accueillir de nouvelles populations,
- Offrir aux populations des gens du voyage un habitat durable, digne et adapté,
- Promouvoir un habitat durable et renforcer les performances énergétiques,
- Mettre en œuvre et évaluer la politique Habitat.

Ces orientations sont déclinées dans un plan d'actions 2019-2025 et le PLH propose une répartition équilibrée des logements sur le territoire.

- Amélioration de l'habitat privé

Dans le cadre de son programme global d'aide à l'amélioration de l'habitat privé (OPAH-RU) signé en décembre 2018 pour 5 ans, RLV accompagne l'accession à la propriété, le développement d'une offre de logements locatifs à coût abordable, l'adaptation du logement à la perte d'autonomie (personnes handicapées ou personnes âgées) et la mise aux normes des logements des propriétaires occupants.

RLV apporte une aide en ingénierie et en moyens financiers aux propriétaires privés, sous conditions de ressources et de types de travaux d'amélioration de leur logement. Cet accompagnement permet la remise sur le marché de logements vacants évitant l'étalement urbain et favorisant la reconquête des centres bourgs du territoire. En outre, il facilite l'accession à la propriété de jeunes ménages dans les centres, réduisant ainsi les déplacements longs (et les émissions de gaz à effet de serre). Il aide aussi à l'adaptation du logement des personnes âgées leur permettant de rester à domicile plus longtemps.

En 2023, le programme a bénéficié à 53 propriétaires occupants modestes et très modestes pour des travaux d'adaptation de leurs logements et à 35 autres pour des remises aux normes (dont certains bénéficient aussi de l'action économie d'énergie ou de l'aide autres travaux). Au total, plus de 66 800 € de subventions RLV ont été accordées.

Ce programme arrivant à terme en décembre 2023, RLV a mené une étude pré-opérationnelle pour une OPAH-RU (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain) sur

les secteurs *Action Cœur de Ville* et *Petites Villes de Demain* de son territoire et pour un Programme d'Intérêt Général sur le reste du territoire.

Au vu des évolutions nationales des aides à l'amélioration de l'habitat privé en 2024, RLV prolonge les programmes actuels sur le 1<sup>er</sup> semestre 2024 et lancera les nouveaux programmes mi-2024, de façon à ne pas avoir de rupture d'animation et de dynamique sur l'amélioration de l'habitat privé.

- Offre locative sociale

RLV contribue au développement de projets de logements locatifs sociaux sur son territoire, notamment dans les communes du cœur métropolitain (Ménétrol, Mozac, Riom) et dans les pôles de vie (Ennezat et Volvic), mais aussi dans les pôles structurants comme Châtel-Guyon.

Ces programmes permettent à des ménages du territoire de trouver des logements à loyer abordable, ce qui favorise une mixité dans le développement résidentiel. De plus, des logements sont attribués aux publics spécifiques des voyageurs ancrés sur le territoire. Dans la plupart des cas, les opérations de logements sociaux viennent en densification du tissu urbain afin de limiter la consommation foncière, ou en renouvellement urbain via des réhabilitations ou des démolitions-reconstructions.



*Rénovation d'un logement locatif à Volvic*

Cette année, 23 logements ont été accompagnés par RLV dont 3 sont des logements communaux, 7 sont des logements très sociaux (financés par le Prêt Locatif Aidé d'Intégration) et 13 sont des logements sociaux. Ils seront réalisés soit en construction neuve, soit en acquisition amélioration.

Le développement de logements locatifs sociaux va se poursuivre sur le territoire, en priorité sur les communes les plus urbaines et celles soumises à la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbain (SRU). Plusieurs opérations sont déjà identifiées et des projets sont en cours d'études, sur différentes communes (Châtel-Guyon, Chambaron sur Morge, Ennezat, Ménétrol, Mozac, Riom, Volvic). Des opérations en cœur de bourg vont permettre le « recyclage » de bâtiments vacants et ainsi contribuer au renouvellement urbain et à la revitalisation des centres bourgs.

- Service Habitat Jeunes

Depuis l'été 2022, RLV a lancé un service innovant d'habitat pour les jeunes de 16 à 30 ans, qui pour des raisons professionnelles, scolaires, d'études, ou de formation, doivent se loger sur le territoire. La réponse choisie par RLV est la création d'une offre de « type Foyer Jeune Travailleur éclaté » (résidences sociales jeunes), avec 20 logements meublés, de qualité et à coût modéré. Pour cela, RLV s'est appuyée sur deux partenaires historiques :

- Le Corum Saint Jean pour la gestion des logements (équipement des logements) et l'accompagnement des jeunes (de l'entrée au départ, incitation à participer à la vie locale, soutien en cas de besoin...),
- L'OPHIS pour la mise à disposition de logements (projets immobiliers existants ou à construire).

Aujourd'hui, le service accueille 5 colocations de 2 personnes et 6 studios soit 11 logements, tous situés en centre-ville de Riom dont 1 logement dit transitoire pour répondre aux urgences. Depuis son ouverture, le service a accueilli 29 jeunes (salariés - alternants et apprentis – stagiaires – scolaires et étudiants), en provenance essentiellement de départements hors région Auvergne Rhône Alpes.

## FINALITE N° 5 : TRANSITION VERS UNE ECONOMIE CIRCULAIRE

Cette finalité est un appel à réfléchir sur nos habitudes de consommation pour réduire l'utilisation de ressources ainsi que la production de déchets. En accompagnant l'installation d'activités sur son territoire, RLV cherche à encourager une économie à l'impact environnemental et social le plus vertueux possible. Les élus communautaires orientent également les investissements et le fonctionnement de l'organisation vers les biens et services à haute valeur de développement durable.

### A. PREVENIR ET GERER LES DECHETS

La production de déchets est source de pollution, du fait notamment des activités de collecte et de transport nécessaires avant leur traitement. Pour tendre vers l'objectif zéro déchet, la règle des 5 R est essentielle : Refuser, Réduire, Réutiliser, Recycler, Redonner à la terre.

#### Prévention et gestion des déchets sur le territoire

RLV a transféré la compétence collecte et gestion des déchets ménagers et assimilés à 2 syndicats opérant sur le territoire de l'agglomération :

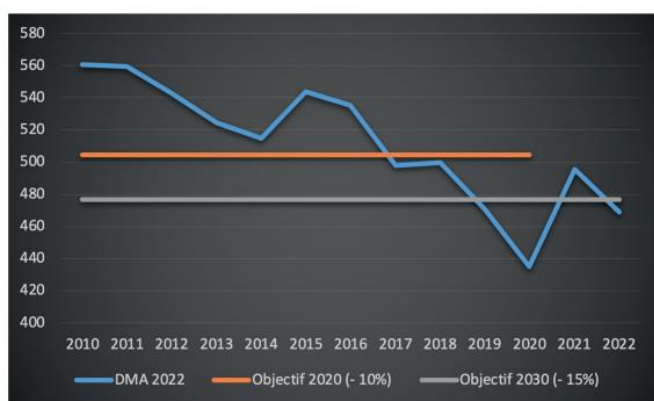
- Syndicat du Bois de l'Aumône (SBA) pour 29 communes ;
- Sydem Dômes et Combrailles (ex SICTOM) pour Saint-Ours et Pulvérières.

Ces 2 syndicats sont adhérents du Valtom pour le traitement et la valorisation de ces matières.

**Bilan 2022 du SBA**, extrait du Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés.



#### • La production de déchets



*Evolution des quantités de DMA produites par habitant depuis 2010*

En 2022, 77 474 tonnes de déchets ménagers et assimilés ont été collectées, soit 469,2 kg/hab.

Après une production à la hausse en 2021, les quantités repartent à la baisse par rapport à l'année précédente : - 4,8 % en tonnage global et - 5,4 % par habitant.

Depuis 2010, l'indice de réduction des déchets est de 16,3 %, soit légèrement mieux que l'objectif de 15 % fixé à horizon 2030.

La politique menée par le SBA depuis plusieurs années permet d'atteindre ces résultats maintenant : sensibilisation des usagers, développement du compostage, promotion des habitudes permettant de limiter les déchets (actes d'achat, jardinage, réparation etc.), tarification incitative...

- Le traitement et la valorisation des déchets

Pour donner suite à l'extension des consignes à tous les emballages, un nouveau process de tri a été mis en service en août 2021 sur le site du Brézet de la société Paprec Echaliier, titulaire du marché du Valtom. En septembre de la même année, un incendie a endommagé fortement un bâtiment, entraînant un fonctionnement dégradé du centre de tri qui s'est répercuté en 2022. Le site a ainsi trié la collecte sélective de l'année en cours, tout en absorbant progressivement les déchets stockés en 2021 durant les travaux et ceux issus du plan de délestage suite à l'incendie.

Les déchets non dangereux non inertes sont orientés vers des installations de valorisation matière et organique (recyclage, compostage et méthanisation) ou d'incinération avec production d'énergie.

|                                   | Objectif 2025 issu de la loi de transition énergétique | 2020                  | 2021                  | 2022   |
|-----------------------------------|--------------------------------------------------------|-----------------------|-----------------------|--------|
| Valorisation matière et organique | 65 %                                                   | 49,7 %                | 53,6 %                | 54,2 % |
| Valorisation énergétique          |                                                        | 39,4 %                | 33,3 %                | 34,3 % |
| Enfouissement                     | - 50 % par rapport à 2010                              | 10,9 %, soit - 84,9 % | 13,1 %, soit - 79,9 % | 11,5 % |

Une progression légère en 2022 des taux de valorisation par rapport à l'enfouissement est constatée. L'atteinte des objectifs 2025 fixés par la loi de transition énergétique reste toutefois ambitieuse et passera par le renforcement de la prévention des déchets et l'amélioration du tri.

- Le SBA investit dans la transition énergétique

Les carburants sont la principale consommation d'énergie du syndicat même si elle tend à diminuer avec la baisse de tournées en porte-à-porte. Le syndicat s'engage également en diversifiant sa flotte : 1 véhicule utilitaire électrique et 5 poids lourds au gaz ont été mis en service en 2022.

Par ailleurs, le SBA favorise la production d'énergies renouvelables avec plusieurs installations :

- La centrale solaire photovoltaïque du syndicat, installée au pôle de valorisation de Lezoux a injecté sur le réseau 32,33 MWh d'électricité solaire en 2022, soit environ ce que le site a consommé durant ce même laps de temps.
- Le parking du siège riomois du SBA a été équipé en 2022 d'ombrières solaires d'une puissance de 221,4 kWc.
- Une centrale solaire au sol d'une puissance de 4 800 kWc pour 5 474 MWh/an a été installée en 2022 sur le site du Bois de l'Aumône à Culhat, ancienne installation de stockage de déchets

Enfin, le syndicat, de par sa collecte de déchets, devrait contribuer à la production de gaz renouvelable grâce à des unités de méthanisation des biodéchets et d'enfouissement.

**Bilan 2022 du Sydem**, extrait du Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés.



Le Sydem assure la collecte des déchets pour 18 248 habitants, dont ceux des communes de Saint-Ours-Les Roches et Pulvérières sur l'agglomération RLV. En 2022, 10 552 tonnes déchets ménagers et assimilés ont été produits sur le territoire du syndicat, soit environ 578 kg/ hab., en baisse de 6,18 % par rapport à 2021.

Les ordures ménagères représentent 3 780 tonnes avec une diminution annuelle de 15 kg/hab. Les quantités d’emballages et papiers collectés en apport volontaire ou en bacs sont pour leur part en légère augmentation : + 3 kg/an/hab. soit 48 kg/hab. en 2022. En déchèterie, ce sont 275 kg/hab. de déchets collectés en 2022 (identique aux ratios 2021 des collectivités rurales de la Région AURA)

Les faits marquants 2022 du syndicat sont le changement du nom et de l’identité graphique du Sydem. L’année a contribué au suivi du Programme Local Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés et du Schéma Territorial de Gestion des Déchets Organiques. La collecte des emballages en apport volontaire s’est développée avec la mise en place d’environ 40 nouvelles colonnes. Des travaux de mise en conformité réglementaire ont été réalisés sur les 4 déchèteries du SYDEM, avant l’instauration de nouvelles filières de recyclage. Dernièrement, les élus ont voté en faveur de la mise en œuvre de la tarification incitative sur le territoire du SYDEM (comité syndical du 23 novembre 2022).

### Eco-exemplarité

- La prévention des déchets au sein de RLV

La Communauté d’Agglomération est assujettie à la redevance spéciale au titre de « gros producteur ». Or, en 2021, les services ont généré à titre estimatif plus de 100 tonnes d’ordures ménagères et assimilées (source : SBA). Au-delà du coût généré pour la collectivité, il y a un coût environnemental associé. A l’instar de tous les administrés, les services de RLV sont donc incités à agir.

C’est pour accompagner les changements de pratiques en interne que les Ambassadeurs du développement durable se sont engagés depuis 2022. Il s’agit de 8 agents volontaires de RLV, représentatifs de tous les agents, qui se sont investis tout au long de l’année dans cette démarche participative d’écoresponsabilité. Ils ont commencé par conduire des visites des sites de RLV en vue de diagnostiquer les besoins d’adaptation des équipements de collecte des déchets. S’en suivront des ajouts ou modifications de dotations de bacs de tri sur les différents lieux de travail, avec pour priorité la valorisation maximale des déchets. D’ores et déjà, plusieurs sites disposent d’un composteur pour les biodéchets : crèche A petits pas, bâtiment modulaire, bureaux à Gershwin et un autre est prévu à la pépinière à Volvic (entreprises et logements).

En complément, des actions de sensibilisation ont eu lieu à destination des agents :

- Une visite du centre de tri, en octobre : 20 participants
- Deux ateliers zéro déchets, en septembre (pendant la semaine du développement durable et en novembre (semaine européenne de réduction des déchets) : 30 participants.

Et des affiches créées en interne, selon la charte graphique de RLV, sont en cours de diffusion pour rappeler les consignes de tri.

L’ensemble de cette démarche a fait l’objet d’un soutien du SBA.



*Fabrication de Bee wrap par les agents de RLV*

- La commande publique responsable

Le meilleur déchet étant celui que l’on ne produit pas, une réflexion est systématiquement conduite pour réduire à la source les besoins des services de RLV. Le recours à la dématérialisation est utilisé pour la transmission de documents, pour la communication externe ou interne. C’est avec cet objectif



que le site Intranet de la collectivité a été développé et mis à disposition de l'ensemble des agents en septembre 2022. Il permet une réduction significative de transmission de documents et de diffusion de mails.

Lorsque cela est envisageable, des groupements de commandes sont mis en place entre RLV et les communes membres. Par exemple, ce fut le cas en 2023 pour deux marchés :

- Vérifications périodiques (montant global : 124 064 € HT / 16 communes membres),
- Achat de produits d'entretien (montant annuel maximum 188 500 €HT / 20 communes membres + RLV) et solution à l'eau ozonée (8 communes membres + RLV).

Pour les marchés passés, le service commande publique assiste les commanditaires en vue de l'intégration de conditions d'exécution spécifiques. Ainsi, sur les marchés notifiés en 2023, environ 28 % stipulaient un critère environnemental (ex : critère sur la performance environnementale et l'optimisation de l'utilisation des produits d'entretien). Et 17% des consultations représentant 38 % des marchés comportaient une clause socio-environnementale.

Par exemple, le marché pour l'achat de fournitures administratives a été ciblé. Afin de limiter le gaspillage et favoriser l'économie circulaire, une clause a été introduite visant au respect des proportions minimales d'achat de biens issus de l'économie circulaire (cf. loi n° 2020-105 du 10 février 2020 dite "AGEC"). Dans le cadre de cette obligation, il a été demandé au fournisseur d'intégrer des produits recyclés dans son bordereau de prix afin de garantir une part minimale de 20 % de biens issus du réemploi, de la réutilisation ou du recyclage pour les fournitures de bureau et de 40 % pour le papier d'impression. Les élus de la collectivité ont voté l'impression sur papier recyclé de l'ensemble des documents de communication : affiches, flyers, programmes et le Magazine de RLV édité à 70 000 exemplaires par an.

De la même manière, les services de RLV sont vigilants sur l'origine locale et la qualité des produits. C'est particulièrement le cas pour le marché de fourniture et de livraison de repas et goûters aux établissements d'accueil de jeunes enfants et d'accueil de loisirs de RLV sur la période 2022-2025. Dans le cadre de la loi dite « EGAlim », les produits servant à la confection des repas sont :

- À 50% minimum de qualité et durables,
- À 20% minimum issus de l'agriculture biologique,
- À 10% minimum issus d'ancrage territoriale,
- À 20% minimum labellisés.

Le prestataire dispose d'une chartre des Achats Responsables et s'appuie sur une politique d'approvisionnement durable, en priorisant les produits frais et de saison, les produits locaux et régionaux ainsi que la pêche durable. C'est aussi le cas dans le choix des traiteurs, producteurs et fournisseurs pour les manifestations organisées par RLV. Les traiteurs sont sur le territoire et doivent travailler avec des produits locaux. De même que les boissons proposées sont 100% locales.

Enfin, RLV a recours à des ateliers et chantiers d'insertion comme présenté ci-avant (ex : pour des travaux d'espaces verts, pour la collecte de papiers de bureaux ...). La mise sous pli puis la diffusion de l'ensemble des documents de communication sont confiées à un établissement et service d'aide par le travail (ESAT) qui accompagne des personnes en situation de handicap et qui est basé à Mozac. De même, la prestation de traiteur du forum de l'ESS a été confié à l'ESAT L'Envolée situé à Riom.

## B. ENGAGER LES ACTEURS ECONOMIQUES

RLV bénéficie d'un tissu économique dense et dynamique comptant des entreprises de renommée nationale et internationale, et riche de PME et TPE. La Communauté d'Agglomération souhaite renforcer son attractivité en valorisant ses atouts majeurs : ses filières d'excellence et ses entrepreneurs qui innovent et qui créent des emplois durables sur le territoire. A l'occasion de leur installation, les porteurs de projets sont accompagnés afin qu'ils intègrent les orientations définies dans les documents cadres : projet de territoire, PLUi, PCAET ....

### Aménagement de zones d'activités

- Gestion du foncier économique

La densification des zones d'activités est aujourd'hui une priorité, considérant la nécessité de préserver les biens communs, comme les terres agricoles et naturelles, la qualité des paysages ou bien encore les ressources naturelles, sociales, et culturelles de l'agglomération. Les services de RLV aident les entreprises et les porteurs de projets mais également leurs programmistes, constructeurs et architectes à s'approprier ces objectifs dans les projets de constructions, d'aménagement ou d'extensions. En vue de limiter la « consommation » du foncier et l'artificialisation des sols, le PLUi introduit notamment des dispositions destinées à encourager voire contraindre la densification sur l'agglomération :

- Construction en hauteur : si les locaux d'activités, de production, de logistique, sont à implanter de plain-pied, les bureaux peuvent généralement être en R+1, R+2 ou même en mezzanine, à la manière de l'Hôtel d'Entreprises RLV à Châtel-Guyon.
- Optimisation de l'occupation des surfaces non-bâties pour mutualiser les usages et éviter l'accumulation de zones non-construites et artificialisées. Le PLU intercommunal prescrit la densification des parcelles à hauteur de 30 % pour les activités artisanales ou industrielles et jusqu'à 40 % pour les activités commerciales, avec prise en compte des surfaces non-bâties dites « d'exploitation » (zones de chargement, girations, espaces de stockage...).

En mai 2023, le Territoire d'industrie Riom-Vichy a organisé un voyage d'étude sur les nouveaux modes de cession et gestion du foncier économique et l'accueil des entreprises. Des techniciens de 6 EPCI sur 3 territoires d'industrie auvergnats ont pu rencontrer leurs homologues d'un Pôle Métropolitain et deux agences de développement économique de Savoie et Haute-Savoie. Les échanges ont notamment porté sur l'outil bail à construction, la densification, le recyclage du foncier et les stratégies territoriales de gestion du foncier et de développement économique.



*Carbogen, ZAC du Biopôle : construction en R+2*

- Gestion des eaux pluviales

La désimperméabilisation des sols et en conséquence, le traitement des eaux pluviales sont également de nouveaux objectifs à intégrer dans les projets de constructions économiques. Le PLUi prévoit en priorité la gestion intégrée à la parcelle (puits perdu, noue, ouvrage de rétention enterré) et n'autorise la connexion au réseau public qu'en dernier recours et avec un débit de fuite limité. C'est pourquoi les professionnels sont poussés à envisager l'utilisation de nouveaux matériaux drainants ou infiltrants quand cela est possible pour leur activité, en particulier sur les espaces de stationnement et sur les secteurs où des chaussées lourdes ne sont pas nécessaires. Des solutions, classiques tout autant qu'innovantes ont montré leurs preuves, notamment avec des matériaux locaux tels que la pouzzolane.

En relation avec la DREAL et le service des eaux et assainissement de RLV, une entreprise pharmaceutique nouvellement installée au Biopôle propose aujourd'hui une procédure innovante et responsable de prétraitement de ses eaux liées au process, permettant in fine, un rejet ultime de ces effluents directement dans le milieu naturel ou dans le réseau des eaux pluviales de la zone d'activités. En effet, les traitements effectués au cœur même de l'entreprise permettraient d'atteindre les conditions réglementaires en termes de concentration de polluants, hydrocarbures, acidité, température... L'impact sur l'environnement sera le plus limité possible et le retour de ces rejets dans le milieu naturel se fera par un cycle plus court et vertueux que par un passage en station d'épuration. L'obtention des autorisations réglementaires pour cette procédure est attendue en 2024/2025.

- Insertion paysagère

Initialement destinée à dissimuler des zones ou sites industriels peu qualitatifs, la végétalisation des zones d'activités économiques prend une nouvelle dimension, plus écologique, par le maintien de milieux diversifiés. Elle contribue à donner une image positive de la zone, que les entreprises peuvent valoriser et contribue également au bien-être des salariés.



*Plantation d'arbustes*

- Charte des zones d'activités

A l'occasion des premières réflexions sur la réalisation de l'extension du Parc européen des Entreprises de Riom (PEER 2), une charte des zones d'activités RLV sera proposée. Cette dynamique permettra de :

- Etablir un protocole pour l'aménagement, la gestion et le développement des zones d'activités. Ce « guide des bonnes pratiques » permet l'anticipation et le travail transversal afin de mobiliser ressources humaines, financières, et matérielles,
- Proposer aux entreprises de s'engager également à développer leur activité dans le respect des principes du développement durable,
- Renforcer l'attractivité de nos zones d'activités économiques mais également répondre aux exigences des entreprises qui attendent un environnement direct qualitatif.

Cette charte appuiera une démarche plus large de certification ISO 14001 des zones d'activités.

## Economie circulaire

- LABEL EcoRes'PEER

En 2021 et 2022, les entreprises du Parc Européen à Riom et du Biopôle à Saint-Beauzire, ont bénéficié de l'accompagnement de RLV dans le cadre de la démarche d'écologie industrielle et territoriale menant à décerner les labels *ECORES'PEER*.



*Remise de labels EcoRes'PEER*

En 2023, 19 entreprises au total étaient labélisées sur ces deux zones d'activités. Elles ont participé à plusieurs ateliers et formations cette année : présentation des nouveaux dispositifs financiers proposés par la Région AuRA, matinée dédiée aux ressources humaines, présentation du dispositif « Convention des entreprises pour le climat ». D'autres actions sont à venir : animation fresque du climat et fresque de l'économie circulaire, diagnostic eco-flux de la chambre des métiers ...

Cette fin d'année, le renouvellement de la labélisation sur le PEER est lancé, avec appel aux entreprises qui avaient fait le choix de ne pas candidater lors de la première campagne. La labélisation sera également étendue à deux nouvelles zones d'activités de RLV. En outre, certaines des grandes entreprises emblématiques et structurantes du territoire ont d'ores-et-déjà accepté de participer à la démarche et se verront proposer un référentiel adapté.

- Fresque de l'Economie Circulaire

Le 17 octobre 2023, la Pépinière de RLV à Volvic, le Syndicat Mixte Ouvert du Biopôle et la pépinière Pascalis ont animé une fresque de l'économie Circulaire pour 5 entreprises de Clermont Métropole, 8 du Biopôle et une association de RLV (la Recyclerie). L'atelier a consisté en une initiation aux principes fondamentaux de l'économie circulaire, aux meilleures pratiques et à des études de cas inspirantes. Il a aidé les participants à repenser leurs modèles de production et de consommation pour réduire leur impact sur l'environnement tout en favorisant la croissance économique et sociale.

## Développement durable d'activités

- Accueil de porteurs de projets

En 2023, plusieurs projets artisanaux et industriels ont bénéficié du soutien de RLV pour l'installation d'activités diverses sur la ZAC du Biopôle (industrie, logistique et matériel pharmaceutique, nutrition et santé animale, bureau d'études techniques plastique et polymères), la ZA les Charmes (artisanat du bâtiment, activité de transport / messageries), la ZA de Champloup à Volvic (en cours : photovoltaïque, pompe à chaleur, géothermie) et à Riom (maroquinerie).

Pour sa part, la pépinière d'entreprises RLV située à Volvic a accueilli 18 entreprises dans les domaines du tertiaire depuis son inauguration en 2018 : bureau d'études, informatique, tourisme, commerce... Actuellement, trois sociétés déclinent le développement durable dans tout ou partie de leur activité :

- « Fluidy, bureau d'étude en objets intelligents est pilote sur un programme de recherche pour lequel son statut de Jeune Entreprise Innovante a été confirmé. Avec ses clients industriels fabricants de circuits électroniques et d'objets intelligents, Fluidy étudie la rétroingénierie et le réemploi des pertes de début de chaîne de production. A chaque nouvelle production, 20% des pièces produites sont jetées. La valeur ajoutée apportée par Fluidy est de démonter ces pièces défectueuses pour en extraire toutes les matières réemployables pour une nouvelle production. » Fluidy a créé 4 emplois et a recruté autant d'alternants en 2023.
- « Widome, solutions réseaux et informatique. Sur son activité de vente de matériel informatique et télécom, Widome propose à ses clients de recycler leur ancien matériel au moment de le remplacer. Ainsi, Widome donne une seconde vie aux équipements informatiques et propose aux particuliers, PME et entreprises d'insertion du territoire des équipements reconditionnés à tarifs accessibles. » Widome recrute un ingénieur et/ou un technicien spécialistes réseaux et télécom.
- « HandyFacil, dont l'expertise est l'accompagnement des personnes en situation de handicap pour leur intégration dans leur entreprise et l'accompagnement des entreprises dans leur politique handicap, est en train de créer un parcours de formation unique sur la reconversion professionnelle d'une personne inapte et/ou en situation de handicap suite à accident ou usure sur poste de travail pour devenir ambassadeur handicap. » HandyFacil a démarré son premier programme test en octobre et recrute des salariés en situation de handicap susceptibles d'être éligibles à une reconversion professionnelle. HandyFacil s'est rapproché de la ville de Riom pour proposer son accompagnement pour une meilleure intégration du handicap dans la gestion des Ressources Humaines.

- Aides à l'investissement

RLV a signé en mars 2018 une convention avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes portant sur l'aide aux Très Petites Entreprises (TPE) et Petites et Moyennes Entreprises (PME) dans les secteurs du commerce et de l'artisanat. Cette convention a été renouvelée par délibération du conseil communautaire du 14 novembre 2023. Cette aide concerne les entreprises en création ou en développement, situées en centre-ville ou centre-bourg et disposant d'un point de vente.

Les dépenses éligibles sont les travaux de rénovation et/ou d'aménagement du local commercial avec notamment un volet concernant les travaux de rénovation énergétique, d'isolation, de consommation de l'eau, des modes de chauffage, etc. Le montant de l'aide fonction des investissements réalisés :

- De 5 000 à 10 000 € : jusqu'à 20 % d'aides RLV, soit 2 000 € maximum,
- De 10 000 à 50 000 € : jusqu'à 40 % d'aides (20 % RLV et 20 % Région), soit 10 000 € maximum.

En 2023, 12 dossiers d'aides TPE ont été déposés dont deux qui ont bénéficié de la subvention. Les investissements concernant les autres dossiers sont encore en cours. En prévision, ce sont près de 80 000 € de subvention qui devraient être débloqués.



*Chocolaterie Vidal, 15 rue du Commerce à Riom - Crédit photo : Chocolaterie Vidal  
Rénovation d'une ancienne pharmacie fermée depuis 2019*

- Territoire d'industrie

Identifié comme tel en 2018 par le Conseil National de l'Industrie, le *Territoire d'industrie Riom-Vichy* regroupe des acteurs publics et privés pour le développement de l'industrie sur le territoire de 5 EPCI dont RLV. Comités techniques et de pilotage permettent aux élus et chefs d'entreprises des échanges d'expériences et de définir des projets communs. Un des axes du plan d'actions consiste à miser sur la mutualisation pour innover dans le numérique et la transition écologique et énergétique.

Cette année, la société d'UKAD, filiale d'Aubert & Duval, à St Georges de Mons a été récompensée par le trophée FILEX. Il est décerné à l'entreprise pour son projet de récupération de chaleur fatale, prix spécial « Territoires d'industrie » dans la catégorie « Sobriété énergétique et performance industrielle et entrepreneuriale ».

Aussi le *Territoire d'industrie* suit le sujet de développement du fret ferroviaire depuis 2022. Différents échanges ont pu avoir lieu ainsi que du benchmark. Ce sujet est à nouveau fléché dans le plan d'actions de la phase 2023-2027 du programme avec pour objet le développement et la valorisation des offres de services, immobilières et foncières bénéficiant d'un embranchement ferroviaire.

- Opération de Revitalisation de Territoire

En mars 2023, l'Opération de revitalisation de territoire (ORT) a fait l'objet d'une refonte pour intégrer les programmes locaux « Petites Villes de demain » et « Action cœur de Ville ». L'avenant qui acte cette fusion concerne les centres-villes des communes de Riom, Châtel-Guyon, Mozac, Volvic, Ménétrol et Ennezat, dont il vise à favoriser la revitalisation. A ce titre, il encourage notamment la rénovation des bâtiments publics et privés, le soutien à l'économie de proximité ou encore la promotion des mobilités douces.

## Faire rayonner l'économie locale

- Plateforme MABOUTIK-RLV

RLV a lancé en juin 2020 une plateforme web dédiée au commerce de proximité : [www.maboutik-rlv.com](http://www.maboutik-rlv.com). Cette dernière favorise entre autres le développement du click and collect, qui constitue une alternative à la vente avec livraison.

Le site est amené à évoluer à partir du 1er décembre. L'objectif de cette nouvelle formule est d'accompagner les commerçants et artisans locaux dans leur transition numérique en leur proposant un espace d'expression, de mise en valeur et de proximité avec les habitants de leur territoire. Et ainsi de permettre aux habitants de RLV de s'informer sur les commerces des centres-villes et centres-bourgs, véritables galeries marchandes à ciel ouvert.

- Opération PASS COMMERCE

Le lancement de la nouvelle version du site coïncide avec le renouvellement de l'opération PASS COMMERCE en 2023. Porté par RLV dans le cadre d'un partenariat avec la fédération des associations de commerçants, ce dispositif conjoncturel de soutien au commerce de proximité permet de renforcer la communication sur l'offre locale, en favorisant la fréquentation des centres-villes et centres-bourgs.

Il prend la forme de bons d'achats d'une valeur bonifiée de 25 %, à valoir dans plus de 120 commerces de RLV participant à cette opération. En 2023, ces 65 000 € de pass commerce devraient ainsi contribuer à soutenir l'économie locale, dans un contexte de forte inflation. Le Conseil communautaire du 14 novembre 2023 a décidé de reconduire ce dispositif de soutien au commerce de proximité.

- Up'Heros

Le UPHEROS Auvergne, afterwork convivial et informel, a été développé par l'association marque Auvergne et le média Le Connecteur. Au titre du développement économique, RLV a accueilli deux « Up'Heros » sur l'année 2023. Ces rencontres sont des temps d'échanges entre les acteurs du monde économique et touristique auvergnat pour créer des synergies entre eux et faire découvrir les talents et opportunités d'un territoire.

Le premier Up'Heros s'est déroulé le 2 mars à la Pépinière d'entreprises de RLV située à Volvic, sur le thème de l'entrepreneuriat. 5 entreprises hébergées à la Pépinière ont présenté leur projet devant plus de quarante personnes. Ce premier évènement a été l'occasion de mettre en avant des entreprises innovantes soucieuses de développer une économie à impacts : Reflextime, Handyfacil, LD3V, AESUS.



*Up'Heros du 4 octobre 2023  
à la Grotte de la Pierre de Volvic*

Le deuxième Up'Heros a été organisé le 4 octobre, au cœur de la Grotte de la Pierre de Volvic autour de la thématique du tourisme. Cette fois, 5 autres entrepreneurs ont « pitché » devant près d'une quarantaine de personnes : Grotte de la Pierre, L'Orée des Sources, Brasserie Dark Lab, L'Atelier et le Gîte de la Planche. Fières de leur territoire, les entreprises présentes ont pu développer leur réseau et nouer de nouveaux partenariats.

## C. LE TOURISME VERT

- Aménagement de parcours de randonnée



Depuis 2017, un des axes de développement de RLV est la création, l'aménagement et l'entretien de parcours de randonnée, sportifs ou doux, pédestre ou VTT. Parcours à destination récréative ou quotidienne en usage pendulaires. A ce jour, fort du maillage proposé en circuits de randonnée par le territoire, l'accent est mis sur la création de voies douces afin de permettre une alternative verte aux personnes qui habitent le territoire et à ceux qui le font vivre.

Les réalisations 2023 sont :

- La modernisation de la coulée de l'Ambène qui avait été créée par la ville de Riom en 1981,
- La création en 3 phases d'une partie du Thermal Express entre Châtel-Guyon et Riom
- L'aménagement de la première tranche (commune de Chambaron sur Morge) sur les quatre du projet « Au fil de la Morge ».

Dans le but d'étendre l'utilisation de mode de déplacement doux, la coulée de l'Ambène après Enval, Mozac et Riom, traversera Clerlande et rejoindra les aménagements d'Ennezat. Il sera ainsi proposé aux utilisateurs de circuler au travers d'une partie du pôle urbain.

Concernant l'entretien de ces installations, les partenaires associés, associations de randonneurs et chantiers d'insertion, pratiquent le covoiturage et utilisent essentiellement de l'outillage à main.

Les parcours de randonnée et les voies douces des 31 communes sont dénués de corbeille à déchets. Les points de départ sont les seuls équipés afin de sensibiliser les pratiquants à la gestion des déchets : on le met dans sa poche et on le jette en arrivant à la voiture ou à la maison.



- Gestion d'aires de camping-cars

RLV gère des aires intercommunales offrant des services et capacités de stationnement aux camping-cars, à Charbonnières-les-Varennes, Châtel-Guyon, Le Cheix sur Morge et Riom. Sur place, le tri sélectif est pratiqué, avec la gestion des déchets confiée au SBA. De plus, la distribution d'eau est limitée à 10 minutes pour éviter le gaspillage.



- Festival de balades

Le festival de balades organisé par RLV se déroule la première semaine des vacances de Toussaint et attire environ 1 500 festivaliers chaque année. Le festival permet de découvrir une multitude de facettes du territoire et démontre qu'il est possible de découvrir des trésors sur le pas de sa porte.



## CONCLUSION

Les actions détaillées dans ce rapport démontrent l'engagement de Riom Limagne et Volcans pour la transition du territoire. Les élus ont défini des stratégies en faveur de l'attractivité, de l'environnement et de la solidarité telles que précisées dans le projet de territoire « RLV Ambition2030 ».

Ces orientations trouvent leurs déclinaisons dans des programmes opérationnels, mis en œuvre par les services de la Communauté d'Agglomération en recherchant la transversalité et l'innovation. C'est donc tout au long de l'année et à travers l'ensemble de ses compétences, que la Communauté d'Agglomération intervient en faveur du développement durable.

En effet, la dimension de proximité avec les besoins des habitants et acteurs économiques et sociaux de RLV est au cœur de l'action communautaire. Aussi, les élus de la Communauté d'Agglomération veillent à ce que RLV impulse des dynamiques de partenariats pour associer l'ensemble des acteurs du territoire et les amener à innover ou faire évoluer leurs pratiques. RLV entend ainsi mettre en lumière ces initiatives afin de faciliter les coopérations et le partage d'expériences.

# RLV



# RLV

**RIOM LIMAGNE  
& VOLCANS**

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION RIOM LIMAGNE ET VOLCANS**

5 mail Jost Pasquier - 63200 RIOM - 04 73 67 11 00 - contact@rlv.eu

[rlv.eu](http://rlv.eu)

